

République Démocratique du Congo
4^{ème} Législature de la 3^{ème} République

COMMISSION SPECIALE

SESSION ORDINAIRE DE SEPTEMBRE 2025



SYNTHESE NATIONALE

*des rapports des vacances
parlementaires*

Pour la période du 16 Juin au 14 Septembre 2025

Décembre 2025

SYNTHESE NATIONALE

*des rapports des vacances
parlementaires*

Pour la période du 16 Juin au 14 Septembre 2025

Décembre 2025

Ainsi que l'exige le Règlement Intérieur du Sénat, les membres de la Chambre Haute du Parlement ont séjourné dans leurs circonscriptions électorales respectives, pendant la période comprise entre le 16 juin et le 14 septembre 2025, afin d'y rencontrer les populations, d'écouter leurs préoccupations et dresser un état des lieux de la vie politique, économique, sécuritaire, sociale et culturelle au niveau local.

Les rapports individuels élaborés par chaque Sénateur au retour de ses vacances, ont servi de base aux différentes synthèses provinciales transmises à l'Office du Rapporteur Adjoint pour exploitation, production de la Synthèse Nationale et suivi. Cette démarche est en conformité avec l'alinéa 2 de l'article 40 du Règlement Intérieur du Sénat.

Le présent document met en lumière les progrès observées sur le terrain, identifie les défis persistants dans les différentes provinces, et propose des pistes de solutions sous forme de recommandations à adresser au Gouvernement et aux différentes institutions concernées. Il dégage les tendances nationales dans le respect de la diversité des contextes locaux.

C'est ici le lieu d'exprimer notre profonde gratitude à tous les Honorables Sénatrices et Sénateurs Membres de la Commission Spéciale chargée de son élaboration, les experts de l'Administration du Sénat et des Cabinets politiques, ayant travaillé d'arrache-pied dont l'engagement, le dévouement et la contribution ont rendu possible ce travail de grande portée pour l'intérêt collectif.

La préoccupation de notre Chambre de voir les conditions de vie des populations de nos provinces respectives être améliorées de manière substantielle, trouvera de réponse dans notre dispositif de suivi des recommandations qui doit être suffisamment efficace. Le Sénat accorde une importance particulière à la synergie qui doit exister à cet effet entre le Rapporteur Adjoint, les Groupes Provinciaux et les Commissions permanentes en charge respectivement du Suivi et Évaluation de l'exécution des lois, des résolutions, recommandations et des politiques publiques et des Relations avec les Institutions Provinciales et les Entités Territoriales Décentralisées.

Face à la persistance des problèmes communs à toutes les provinces et des problèmes spécifiques à chaque province, les Honorables Sénatrices et Sénateurs sont encouragés à redoubler leur engagement dans le suivi et la mise en œuvre des recommandations liées aux difficultés de leurs provinces respectives. À défaut de cela, notre mission constitutionnelle de représentants des provinces perd toute crédibilité.

À la lumière de la prise de conscience croissante des enjeux et de la détermination à passer à l'action observées au sein de notre Institution, nous sommes convaincus de la volonté partagée de tous à relever le défi.

Jean-Claude BAENDE ETAFE ELIKO
Rapporteur Adjoint du Sénat



«...Loin d'être de simples vacances (la période des vacances parlementaires) représente une mission essentielle des prérogatives qui nous sont dévolues.

Je tiens ainsi à rappeler avec insistance l'engagement qui nous incombe, celui de faire de ces vacances un temps de travail utile, dédié à l'écoute de nos concitoyens, à l'observation des réalités du terrain, notamment le suivi de la mise en oeuvre du PDL 145 territoires, et à la formulation de recommandations concrètes.

Il est impératif qu'au retour, chacun s'acquitte de son obligation de rédiger un rapport détaillé de ses vacances et de le déposer au Bureau du Sénat dans le délai.»

(Extrait de l'allocution prononcée à l'occasion de la clôture de la Session ordinaire de mars 2025).

Jean-Michel SAMA LUKONDE KYENGE
Président du Sénat



Les Membres du Bureau du Sénat entourant Son Excellence Monsieur Félix



Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République, Chef de l'État



Jean-Claude BAENDE ETAFE ELIKO
Rapporteur Adjoint du Sénat

***Président de la Commission Spéciale chargée de l'élaboration de la Synthèse Nationale
des rapports des vacances parlementaires de l'intercession de Juin-Septembre 2025***



*Un aperçu du déroulement des travaux de la Commission spéciale chargée
de l'élaboration de la Synthèse nationale
des rapports des vacances parlementaires Intersession de juin - septembre 2025*

SIGLES ET ABREVIATIONS

1. ADF : Allied Democratic Forces (Forces Démocratiques Alliées)
2. ANR : Agence Nationale des Renseignements
3. ARSP : Autorité de Régulation de la sous-traitance dans le Secteur Privé
4. AT : Administrateur du Territoire
5. BCECO : Bureau Central de Coordination
6. BRALIMA : Brasseries, Limonaderies et Malteries
7. BRASIMBA : Brasseries Simba
8. CENAREF : Cellule Nationale des Renseignements Financières
9. CENI : Commission Electorale Nationale Indépendante
10. CNSSAP : Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents Publics de l'Etat
11. CODECO : Coopérative pour le Développement du Congo
12. CREC7 : China Railway Engineering Corporation 7th Group
13. DEMIAP : Détection Militaire des Activités anti-Patrie
(aujourd'hui : Etat Major des Renseignements Militaires)
14. DGM : Direction Générale des Migrations
15. DINACOPE : Direction Nationale de Contrôle et de Préparation de la paie des Enseignants
16. EPST : Enseignement Primaire, Secondaire et Technique
17. ESU : Enseignement Supérieur et Universitaire
18. ETD : Entités Territoriales Décentralisées
19. FARDC : Forces Armées de la République Démocratique du Congo
20. FONER : Fonds National d'Entretien Routier
21. FRPI : Forces de Résistance Patriotique de l'Ituri
22. ICCN : Institut Congolais pour la Conservation de la Nature
23. IGF : Inspection Générale des Finances
24. ISTM : Institut Supérieur des Techniques Médicales
25. N.U : Nouvelles Unités
26. ITM : Institut Technique Médical
27. JUNAFEC : Jeunesse de l'Union Nationale des Fédéralistes du Congo
28. M23 : Mouvement du 23 mars
29. MIBA : Société Minière de Bakwanga
30. MPOX : Monkeypox
31. NP : Non-payé
32. OCC : Office Congolais de Contrôle

- 33. OVD : Office des Voiries et Drainage
- 34. OVDA : Office des Voies de Desserte Agricole
- 35. OVG : Observatoire Volcanologique de Goma
- 36. P-DDRCS : Programme de Désarmement, Démobilisation, Relèvement
Communautaire et Stabilisation
- 37. PDL-145T : Programme de Développement Local des 145 Territoires
- 38. PME : Petites et Moyennes Entreprises
- 39. PNC : Police Nationale Congolaise
- 40. PPP : Partenariat Public-Privé
- 41. RCA : République Centrafricaine
- 42. RDC : République Démocratique du Congo
- 43. REGIDESO : Régie de Distribution d'Eau
- 44. RVA : Régie des Voies Aériennes
- 45. SACIM : Société Anhui-Congo d'Investissement Minier
- 46. SARL : Société par Actions à Responsabilité Limitée
- 47. SCPT : Société Congolaise des Postes et Télécommunications
- 48. SNCC : Société Nationale des Chemins de fer du Congo
- 49. SNEL : Société Nationale d'Electricité
- 50. SODEFOR : Société de Développement Forestier
- 51. SORGERIE : Société des Huileries de la Région de Kisangani
- 52. SOTEXKI : Société Textile de Kisangani
- 53. UNAFEC : Union des Nationalistes et Fédéralistes du Congo (parti
politique)
- 54. UPDF : Uganda People's Defence Forces (Forces de défense du peuple
Ougandais)
- 55. USD : United States Dollar (Dollar américain)
- 56. ZES : Zone Economique Spéciale

INTRODUCTION

Conformément aux dispositions des articles 104, alinéa 2 de la Constitution et 240 du Règlement Intérieur du Sénat, le Sénateur représente sa Province bien que son mandat soit national. De ce fait, il a l'obligation de séjourner, au cours des vacances parlementaires, pendant au moins un mois dans sa circonscription électorale, en vue de s'enquérir des préoccupations de la population.

Au terme desdites vacances, le Sénateur dresse et dépose au Bureau de son Groupe provincial, dans les quinze jours de l'ouverture de la session ordinaire, un rapport relatif à la vie politique, économique, sociale et culturelle de sa circonscription électorale et en propose des solutions. Une synthèse provinciale consolidée est alors rédigée par le Groupe provincial qui la soumet au Bureau du Sénat. Sur la base de la synthèse consolidée des rapports des vacances au niveau des Provinces, le Bureau du Sénat constitue une Commission Spéciale en vue de la rédaction de la Synthèse Nationale des rapports des vacances parlementaires.

La présente Synthèse Nationale des rapports des vacances parlementaires qui couvre la période allant du 16 juin au 14 septembre 2025, met en exergue les progrès réalisés sur terrain et présente, dans un tableau synoptique, aussi bien les problèmes communs à toutes les Provinces que les problèmes spécifiques à chacune d'elles, tout en prenant soin d'y insérer des recommandations et/ou des résolutions.

Les problèmes qui y sont relevés couvrent les différents secteurs de la vie nationale, à savoir, les secteurs politico-administratif et juridique, sécuritaire, économique et socioculturel des Provinces. En plus, la présente Synthèse Nationale a le mérite de proposer pour chaque recommandation et/ou résolution les actions à mener pour atteindre les objectifs visés, tout en indiquant avec certitude les différents départements ministériels ou institutions concernés pour leur mise en œuvre.

La clarté de ce chef-d'œuvre se retrouve en ce qu'il comporte une introduction préliminaire, quatre chapitres ci-après : les progrès réalisés (i) ; les problèmes communs à toutes les Provinces, les recommandations y afférentes ainsi que la désignation des Institutions, Ministères et Services de mise en œuvre (ii) ; les problèmes spécifiques de chaque Province et les recommandations qui en découlent ainsi que l'indication des Institutions, Ministères et Services de mise en œuvre (iii); les résolutions (iv) et enfin, une conclusion.

CHAPITRE 1^{er} : DES PROGRES ENREGISTRÉS

Ce premier chapitre présente les progrès constatés pendant les vacances tels que :

- La résolution des conflits de compétence dans la gestion de la barrière de LANGA à l'entrée de la ville de KIKWIT, entre l'Administration du Territoire de BULUNGU et la Marie de la ville de KIKWIT ;
- La bonne réhabilitation de la Route Nationale (RN1) dans la province du Haut-LOMAMI par la société CREC7 avec le financement du Gouvernement ;
- L'achèvement des travaux de construction du Stade Lumumba de MATADI ;
- La réouverture le 10 juillet 2025, du tronçon KAMINA-LUENA de la RN1 après réhabilitation complète ;
- La réouverture en avril 2025, du pont Lubilanji 2, sur l'axe KAMINA-MWENE-DITU, améliorant la mobilité interprovinciale ;
- La construction partielle en matériaux durables de certaines écoles qui avant, étaient construites en matériaux précaires ;
- La réduction des milices avec l'arrestation du chef milicien du groupe armé MUTONO qui était très actif à MOBA et ceux des miliciens TWA qui semaient désolation dans la chefferie KANSABALA, opérant par les incendies des maisons et pillage des biens.

CHAPITRE 2 : DES PROBLÈMES COMMUNS À TOUTES LES PROVINCES ET DES RECOMMANDATIONS

Ce chapitre présente, dans un tableau synoptique, la synthèse des problèmes communs à toutes les Provinces assorties des recommandations y relatives et ce, dans différents secteurs de la vie nationale.

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Non-mécanisation et non-paiement des Agents des Services Publics Déconcentrés de l'Etat en Provinces.	Procéder à la mécanisation et à la prise en charge des Agents de Carrière non payés des Services Publics Déconcentrés en Provinces.	- Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service Public ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
2	Irrégularités de paiement des Administrateurs des Territoires, Administrateurs des Territoires Adjoints ainsi que d'autres autorités déconcentrées et décentralisées des provinces.	Procéder à la prise en charge régulière des Autorités Déconcentrées et Décentralisées des Provinces.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
3	Insuffisance des écoles professionnelles et des centres de formation.	- Créer, construire, développer et équiper davantage d'écoles professionnelles et de centres de formation ; - Renforcer les programmes pédagogiques et l'encadrement technique.	- Ministère de la Formation Professionnelle et Métiers ; - Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
4	Précarité des conditions de travail des Gouvernements Provinciaux et des Assemblées Provinciales par insuffisance et irrégularité des moyens mis à la disposition des Provinces par le Gouvernement Central.	Mettre à la disposition des Provinces les moyens suffisants régulièrement afin de leur permettre d'améliorer les conditions de travail des Gouvernements Provinciaux et des Assemblées Provinciales.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	INSTITUTIONS, MINISTÈRES ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
5	Conflits frontaliers et administratifs relatifs aux limites foncières entre les Territoires et entre les Provinces.	Mettre en place une commission chargée de la clarification et de la délimitation officielle des frontières entre les Territoires et entre les Provinces.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère des Affaires Foncières.
6	Persistance d'abus dans les centres pénitenciers.	Faire respecter le droit de l'homme dans les centres pénitenciers.	- Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
7	Litiges immobiliers, de plus en plus fréquents, révélant des lacunes dans la gestion des services provinciaux en charge de la Conservation des Titres Immobiliers, du Cadastre et de l'Habitat.	- Renforcer la gouvernance des services provinciaux de Conservation des Titres Immobiliers, du Cadastre et de l'Habitat ; - Améliorer la transparence, le suivi des dossiers fonciers et la résolution rapide des litiges, afin de réduire les conflits immobiliers ; - Garantir une gestion rigoureuse des terres et propriétés.	- Ministères des Affaires Foncières; - Ministère d'Urbanisme et Habitat; - Ministère de l'Aménagement du Territoire ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
8	Mauvaises conditions de travail dans les services publics.	Améliorer les conditions de travail dans les services publics.	Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service Public.
9	- Insuffisance d'effectifs et d'équipements au sein des services de défense et sécurité ; - Non mécanisation de certains agents des services de sécurité.	- Recruter pour les services de défense et sécurité ; - Doter ces services des équipements adéquats ; - Procéder à la mécanisation de ces agents.	- Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service Public ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

10	Mauvaise description des attributions de certains ministères et répartition inégale des tâches, fragilisant le fonctionnement des exécutifs provinciaux.	- Clarifier les attributions des Ministères ; - Assurer une distribution équitable des tâches.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
11	Manque d'infrastructures de logement du personnel de l'Etat sur l'ensemble des Provinces.	Allouer un budget spécifique pour la construction des logements administratifs.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de l'Urbanisme et Habitat ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
12	Baisse de la qualité de l'enseignement dans les établissements supérieurs nouvellement créés.	- Veiller au recrutement rigoureux d'un personnel qualifié pour les établissements nouvellement créés ; - Réguler strictement la création des établissements d'enseignement supérieur.	Ministère de l'Enseignement Supérieur, Universitaire, Recherche Scientifique et Innovation.
13	Dysfonctionnement des organes délibérants dans les ETD suite au manque de subvention et les moyens de transport.	Appliquer rigoureusement la loi sur la Décentralisation, doter les ETD d'une certaine autonomie financière et administrative pour mener à bien leurs projets.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
14	Existence de postes vacants au sein de Services de l'Etat.	Comblent les vacances à ces postes.	- Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service Public. - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
15	Vétusté des bâtiments des hôpitaux.	Construire et réhabiliter les hôpitaux.	Ministère de Santé Publique, Hygiène et Prévoyance sociale.
16	Carence en moyens de mobilité affectés aux Administrateurs de Territoires et aux responsables des services publics décentralisés.	Assurer la mise à disposition des moyens de mobilité au profit des administrations décentralisées.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

17	Abus de pouvoir dans la procédure administrative, policière et militaire, arrestations arbitraires par certains éléments de la Police Nationale dans le but d'extorquer des fonds aux citoyens pacifiques.	- Identifier et sanctionner, conformément à la loi, les agents administratifs, policiers ou militaires coupables de ces abus ; - Garantir le respect strict des droits constitutionnels et des libertés fondamentales des citoyens, notamment le droit à la sécurité et à la protection contre toute forme de harcèlement ou d'extorsion ; - Mettre en place un mécanisme de contrôle interne et externe permettant de prévenir et de détecter ces pratiques ; - Sensibiliser et former les agents de l'administration, de la police et de l'armée sur les obligations légales et déontologiques liées à l'exercice de leurs fonctions ; - Créer un mécanisme accessible aux citoyens pour dénoncer anonymement les cas d'abus, avec suivi et traitement effectif des plaintes ; - Renforcer la supervision et le contrôle hiérarchique des services administratifs, policiers et militaires par les autorités compétentes ; - Assurer la coopération entre le ministère de la Justice, le ministère de l'Intérieur et les organes de contrôle parlementaires pour faire respecter la légalité et protéger les citoyens.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
18	Violation de la présomption d'innocence, incarcération avant jugement, amendes non conformes ni à la loi ni à la nomenclature, cas des tortures dans la pratique de la justice, non application des principes du Droit commun.	Veiller au respect de la loi et sanctionner les coupables.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.

19	Insuffisance et délabrement des infrastructures de base ; notamment scolaires, hospitalières, routières, aéroportuaires, ferroviaires et fluviales.	- Construire, réhabiliter et équiper les infrastructures de base ; - Mettre en place un mécanisme de suivi budgétaire pour garantir l'entretien régulier de ces bâtiments ; - Assurer un partenariat avec le secteur privé et des organisations internationales pour financer l'équipement de ces infrastructures scolaires ; - Créer des mécanismes de financement durable pour l'entretien et l'approvisionnement régulier des hôpitaux ; - Lancer un Programme National de Réhabilitation et de Modernisation du réseau routier, en priorisant les axes stratégiques pour le désenclavement des zones rurales ; - Assurer un mécanisme d'entretien régulier des routes (fonds routier renforcé et mieux géré) ; - Favoriser des partenariats public-privé pour accélérer la construction et l'entretien routier ; - Réhabiliter les pistes d'atterrissage, tours de contrôle et terminaux des aéroports régionaux et provinciaux ; - Mettre en place des normes de sécurité aéronautiques conformes aux standards internationaux ; - Promouvoir la gestion décentralisée et partenariale des aéroports afin de garantir leur autonomie financière ; - Réhabiliter et moderniser les lignes ferroviaires existantes, en assurant leur extension vers les zones à forte densité économique ; - Réhabiliter les ports fluviaux et moderniser les équipements de navigation ; - Mettre en place un système d'entretien régulier des voies navigables ; - Développer le transport fluvial comme une alternative logistique pour le désenclavement de plusieurs Provinces.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique (EPST) ; - Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévention - Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère du Budget ;
----	--	--	--

20	Faiblesse manifeste de l'autorité de l'État sur l'ensemble du Territoire National.	- Assurer la présence effective et continue des institutions de l'État dans toutes les Provinces notamment à travers la création et le maintien de Services Déconcentrés et Décentralisés ; - Déployer les Administrations Locales, les forces de sécurité et les Services Publics essentiels de manière cohérente et coordonnée pour garantir l'exercice effectif de l'autorité de l'État ; - Renforcer les capacités opérationnelles des forces de police, de l'armée et des autres services de sécurité, tout en veillant au respect strict des droits humains et des procédures légales ; - Mettre en place des mécanismes de supervision et de contrôle pour prévenir tout abus ou dysfonctionnement des forces de l'ordre ; - Appliquer strictement les lois et règlements en vigueur afin d'assurer la légitimité et l'efficacité de l'action de l'État sur tout le territoire ; - Élaborer et diffuser des directives claires aux autorités locales et aux services déconcentrés sur leurs missions et responsabilités pour consolider l'autorité publique ; - Mettre en place un système de suivi et d'évaluation périodique de l'exercice de l'autorité de l'État, incluant des indicateurs mesurables sur la présence administrative, la sécurité et la prestation des services publics ; - Prévoir des mécanismes de reddition de comptes auprès des organes de contrôle parlementaires et des citoyens.	Présidence de la République.
21	Nombre insuffisant de juridictions et du personnel d'ordre judiciaire dans les institutions judiciaires suite au refus des magistrats y affectés de rejoindre leurs postes de travail.	- Assurer l'installation complète des institutions judiciaires dans tous les territoires ; - Procéder à l'affectation et au déploiement des magistrats dans ces territoires ; - Mettre en place un système de suivi et d'évaluation des magistrats affectés ;	- Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

		- Améliorer les conditions de travail et d'hébergement dans les Territoires afin de rendre ces affectations plus attractives.	
22	Insuffisance et vieillissement du personnel dans l'administration publique.	- Poursuivre le programme de rajeunissement de l'administration par le recrutement dans le respect des textes en vigueur ; - Procéder à l'effectivité de la mise à la retraite des agents de l'administration publique déjà enregistrés.	- Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service Public ; - Ministères du Budget ; - Ministère des Finances
23	Absence d'Agences de Banques commerciales plusieurs territoires, limitant l'accès des populations aux services financiers et bancaires.	- Encourager et faciliter l'implantation d'agences bancaires commerciales dans tous les territoires nationaux ; - Prévoir des incitations légales et fiscales pour les banques qui étendent leurs services aux zones sous-desservies ; - Développer et soutenir les services de banque mobile et de micro finance afin de pallier à l'absence d'agences physiques ; - Encourager la collaboration entre les banques et les coopératives locales pour élargir l'accès aux services financiers ; - Mettre en place un mécanisme de suivi de la couverture bancaire avec indicateurs précis sur le nombre d'agences, de guichets automatiques et de services numériques disponibles ; - Assurer la coordination entre le ministère des Finances, la Banque Centrale et les Autorités Provinciales pour faciliter l'ouverture et le fonctionnement des agences bancaires ; - Garantir la sécurité juridique et opérationnelle des banques dans les territoires où elles s'implantent.	Ministère du Budget ; Ministère des Finances ;

24	Persistance d'irrégularités dans le paiement des traitements et salaires dus aux fonctionnaires et agents de l'État.	Assurer la régularisation et la régularité de la paie aux fonctionnaires et agents de l'État.	- Ministère de la Fonction publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service Public ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
25	Non-mécanisation des nouvelles unités, (enseignants, personnel médical et autres fonctionnaires).	- Voter un budget adéquat garantissant la mécanisation et le paiement des nouvelles unités ; - Assurer la mécanisation et le paiement effectif de toutes les nouvelles unités.	- Ministère de la Fonction publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service public ; - Ministère de Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté.
26	Absence des locaux appropriés et manque d'outils informatiques pour les Administrations Publiques en Provinces.	- Doter des locaux appropriés aux Administrations Publiques en Provinces ; - Doter les bureaux de l'Administration Publique d'outils informatiques.	- Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service Public ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
27	Irrégularités dans le paiement des salaires et primes des Agents Publics de l'Etat (fonctionnaires, enseignants, médecins, infirmiers, etc.).	Mettre en place un mécanisme intégré de régularisation et de sécurisation de la paie des Agents Publics de l'Etat.	- Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service Public ; - Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté ; - Ministère de l'Enseignement Supérieur, Universitaire, Recherche Scientifique et Innovation ; - Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
28	Nombre insuffisant du personnel pénitentiaire.	Recruter et affecter de nouveaux Agents Pénitentiaires.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
29	- Insuffisance de la prise en charge médicale des prisonniers ; - Manque d'encadrement des détenus.	Mettre sur pied des mesures de prise en charge médicale et de rééducation des détenus.	- Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère de la Santé Publique ; - Ministère des Affaires Sociales et Humanitaires.
30	Faible capacité d'accueil des maisons carcérales avec un surpeuplement des prisonniers.	Construire, réhabiliter et équiper d'anciennes infrastructures de la justice et des centres pénitentiaires.	- Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
31	Insuffisance et délabrement très avancé des infrastructures judiciaires (cours et tribunaux) et pénitentiaires (prisons et amigos), entraînant une surpopulation carcérale.	- Construire, réhabiliter et moderniser les infrastructures judiciaires et pénitentiaires ; - Mettre en place des mesures urgentes pour désengorger les prisons.	- Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

32	Non-tenue des élections des exécutifs des Entités Territoriales Décentralisées.	Organiser les élections des exécutifs des ETD.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Commission Electorale Nationale Indépendante.
33	Irrégularités de paiement des émoluments des Députés Provinciaux et des Conseillers Communaux.	Payer régulièrement les émoluments des Députés Provinciaux et Conseillers Communaux.	- Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
34	Multiplication des conflits liés à l'exercice du pouvoir coutumier dans divers territoires.	Faire respecter la loi portant statut des chefs coutumiers	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
35	Non-application de la retenue à la source des 40% des recettes à caractère national en faveur des Provinces.	Garantir l'application systématique, effective et régulière de la retenue à la source de 40 %.	- Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
36	Spoliation des biens meubles et immeubles du domaine tant public que privé de l'Etat par les particuliers et étrangers.	- Mettre en place un mécanisme de protection et de récupération des biens publics ; - Revisiter tous les actes pris par les différentes Autorités dans le domaine mobilier et immobilier ; - Déferer les auteurs de la spoliation devant les juridictions compétentes.	- Ministère des Affaires Foncières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics.
37	Insuffisance ou modicité des crédits alloués au titre des frais de fonctionnement des Entités Territoriales Décentralisées (ETD) ainsi que l'irrégularité constatée dans leur mise à disposition effective.	Veiller à l'augmentation et à la régularité du paiement des crédits affectés au fonctionnement des Entités Territoriales Décentralisées (ETD).	- Ministères du Budget ; - Ministère des Finances. - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.

38	Indiscipline persistante observée dans le chef de certains éléments de la Police Nationale, particulièrement au sein de la Police de circulation routière et du service de fourrière.	- Renforcer le contrôle interne et instaurer des mesures disciplinaires strictes au sein de la Police de circulation routière et du service de fourrière ; - Prévenir et sanctionner toute forme d'indiscipline et de garantir un service public conforme aux normes.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
39	Manque de moyens de mobilité à la disposition des Administrateurs de Territoire et des autres Autorités Déconcentrées.	Doter les Administrateurs de Territoire et les autres Autorités Déconcentrées, de moyens de mobilité adéquats afin d'améliorer l'efficacité dans leurs missions de supervision, de coordination et de proximité avec les populations.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
40	Lenteur et manque de réaction du Gouvernement Central face aux situations d'urgence dans les Provinces.	Mettre en place un mécanisme de réaction rapide du Gouvernement Central afin d'assurer une prise en charge efficace et immédiate des situations d'urgence et de détresse dans les Provinces.	- Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale.
41	Délabrement avancé et absence de bâtiments appropriés pour abriter les bureaux des Administrateurs des différents Territoires.	Construire, réhabiliter et équiper les bâtiments appropriés pour les bureaux des Administrateurs de Territoires, afin d'assurer des conditions de travail décentes et un fonctionnement efficace de l'administration déconcentrée.	- Ministère de l'Intérieur, Ministère Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget - Ministère des Finances.
42	Manipulation et incitation des jeunes, issus de diverses obédiences politiques ou partis politiques, à la haine et à la division par certains acteurs politiques.	Mettre en place des programmes de sensibilisation et d'éducation civique destinés aux jeunes, et renforcer les mécanismes de responsabilité pour prévenir la manipulation politique, promouvoir la tolérance et préserver la cohésion sociale.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Jeunesse et Eveil Patriotique.
43	Non-respect du Décret portant création, organisation et fonctionnement du Comité Provincial de Sécurité.	Veiller au strict respect du décret portant création, organisation et fonctionnement du Comité Provincial de Sécurité, en renforçant le suivi et le contrôle de ses activités pour garantir l'efficacité de la sécurité provinciale.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.

44	Gestion inadéquate et non-maîtrise des effectifs des agents publics de l'Etat.	Mettre en place un système rigoureux de gestion et de suivi des effectifs des agents publics de l'État afin d'assurer leur contrôle, leur rationalisation et une meilleure efficacité administrative.	Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service Public.
45	Dégradation avancée et vétusté des infrastructures affectées aux Services publics de l'Etat.	Engager un programme de réhabilitation, de modernisation et d'entretien des infrastructures destinées aux Services publics de l'Etat.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
46	Marginalisation, absence de prise en charge adéquate et non-respect des autorités coutumières.	Renforcer la reconnaissance, la prise en charge et le respect dus aux autorités coutumières.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
47	Abus de pouvoir, arrestations arbitraires et ingérence de certains éléments des Forces de Défense et de Sécurité dans les affaires civiles.	- Renforcer la discipline, le contrôle et la formation au sein des forces de défense et de sécurité ; - Appliquer des sanctions disciplinaires et pénales strictes à l'encontre des éléments des forces de défense et de sécurité impliqués dans des abus de pouvoir, des arrestations arbitraires ou toute ingérence dans les affaires civiles.	- Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants.
48	Irrégularités dans le versement des frais de fonctionnement des écoles publiques.	- Assurer le versement régulier des frais de fonctionnement des écoles publiques ; - Mettre en place un mécanisme transparent et rigoureux de gestion et de suivi des frais de fonctionnement des écoles publiques.	- Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
49	Persistance des tensions et divergences entre les Assemblées Provinciales et les Gouverneurs, compromettant le fonctionnement harmonieux des Institutions Provinciales et le développement des Provinces.	Mettre en place des mécanismes de dialogue et de concertation réguliers entre les Gouverneurs et les Assemblées Provinciales, afin de prévenir les tensions, favoriser la coopération institutionnelle et assurer la bonne mise en oeuvre des politiques provinciales.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires.

50	Pléthore d'agents Nouvelles Unités (NU) et Non Payés (NP) au sein de l'Administration publique et des Etablissements de l'Enseignement national.	Procéder à un audit complet des effectifs dans l'administration publique et Etablissement de l'enseignement national, en vue de régulariser la situation administrative et la paie de tous les agents publics.	- Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service Public ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté ; - Ministère de l'Enseignement Supérieur, Universitaire, Recherche Scientifique et Innovation.
51	Délimitation confuse de certaines entités territoriales (territoires, villes, chefferies, groupements, localités etc.) occasionnant les conflits entre communautés.	Délimiter clairement les entités territoriales concernées.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de l'Aménagement du Territoire.
52	Non-application de dispositions Constitutionnelles relatives à la répartition des recettes à caractère national entre le Pouvoir central et les Provinces, en particulier la retenue à la source de 40% en faveur des Provinces en particulier les enseignants du secteur public.	- Assurer l'application sans faille de ces dispositions en la matière ; - Veiller à la bonne exécution de la loi des Finances.	- Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
53	Spoliation des terrains relevant du domaine privé voire public de l'Etat et plus particulièrement ceux des zones occupées par les agresseurs rwandais et leurs supplétifs AFC/M23.	Récupérer les terrains spoliés et occupés par les agresseurs rwandais et leurs supplétifs AFC/M23.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère des Affaires Foncières.
54	Trafics d'influence militaire dans les Cours et Tribunaux civils pendant l'état de siège.	- Sanctionner sérieusement tous cas d'abus en cette matière ; - Relever les responsables de l'appareil judiciaire ayant duré dans les juridictions et se comportant en potentats.	- Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants.
55	Sous-effectif des magistrats civils et militaires à travers la Province.	Affecter des nouveaux magistrats dans toutes les juridictions de la Province.	- Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants.
56	Carence d'infrastructures (bâtiments administratifs) des Institutions Provinciales et des services de l'Etat.	Construire et réhabiliter les bâtiments pouvant abriter les Institutions Provinciales.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget. - Ministère des Finances.
57	Manque de moyens des transports pour les inspecteurs de l'éducation nationale et nouvelle citoyenneté.	Doter les inspecteurs de l'éducation nationale et nouvelle citoyenneté des moyens de déplacement.	- Ministère de l'Education Nationale et Nouvelles Citoyenneté ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

58	Tracasseries administratives, fiscales et sécuritaires.	- Mettre fin à toutes les tracasseries ; - Sanctionner les auteurs.	- Ministère de l'Economie Nationale ; - Ministère des Finances ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières. - Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service Public.
59	Surpopulation carcérale et conditions de détention précaires.	- Construire et réhabiliter les prisons ; - Améliorer les conditions carcérales.	Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
60	Absence de moyens de transport pour les services déconcentrés.	Doter des services déconcentrés de moyens de transport.	- Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
61	Afflux de populations rurales vers les grandes villes.	- Mettre en oeuvre une politique intégrante de sécurité, et de développement rural ; - Créer de l'emploi ; - Construire les infrastructures dans les zones rurales, afin de réduire la pression démographique sur les centres urbains.	- Ministère du Développement Rural ; - Ministère de l'Emploi et Travail ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Plan et Coordination de l'aide au Développement.

II. SECURITAIRE

1	Sous-effectifs et déficit en équipements des Forces Armées, de la Police Nationale et des Services de Renseignement.	- Recruter et former un nombre suffisant de personnels pour les Forces Armées et la Police ; - Mettre en place un Plan de Formation Continue et Spécialisée pour renforcer les compétences opérationnelles du personnel en matière de sécurité et de défense ; - Doter les Services de Défense et de Sécurité de matériels et équipements adaptés à leurs missions ; - Prévoir un entretien régulier et une modernisation progressive des équipements pour garantir leur disponibilité et leur efficacité ; - Restaurer des mécanismes	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Défense et Anciens Combattants.
---	--	--	---

		de suivi et d'évaluation des effectifs et des équipements, afin de détecter les insuffisances et d'y remédier ; - Élaborer et appliquer des directives claires sur la gestion des effectifs et des équipements au sein des services de défense et de sécurité ; - Garantir l'utilisation transparente et légale des ressources allouées à ces services.	
2	- Manque de formation adéquate pour les Services de Sécurité ; - Non maîtrise par les Agents de l'ordre de leurs attributions.	Renforcer les capacités des agents de sécurité.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
3	Précarité des conditions de vie des femmes et hommes en uniforme.	Améliorer les conditions de vie des hommes et des femmes en uniforme et restaurer la confiance entre les forces de sécurité publiques et la population.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale des Anciens Combattants ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
4	Méfiance de la population vis-à-vis des Services de Sécurité.	Créer un climat de confiance entre la population et les Services de Sécurité.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
5	Complicité dans certains abus, inefficacité des services de sécurité dans l'éradication de certains groupes nuisibles.	Mener des enquêtes et sanctionner les coupables.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
6	Absence de marchés publics modernes et de dépôts pour la conservation des denrées périssables dans les territoires.	Construire des marchés modernes et chambres froides.	- Ministère de l'Économie Nationale ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics.
7	Concentration des Agents de l'ordre dans le chef-lieu des Provinces et ceux des Territoires.	- Renforcer les effectifs des Agents de sécurité et assurer leur bonne répartition dans les ETD pour créer une proximité favorable ; - Réorganiser les Services de sécurité pour assurer la sécurité des biens et des personnes.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.

8	Résurgence du banditisme et de la criminalité juvénile dans les milieux urbains, compromettant la sécurité des citoyens et le bon fonctionnement des Services Publics.	- Intensifier la présence policière et des forces de sécurité dans les zones urbaines à risque, avec des patrouilles régulières et des opérations ciblées contre les bandes criminelles ; - Mettre en place des unités spécialisées de prévention et de répression du banditisme et de la criminalité juvénile ; - Développer des programmes de prévention de la criminalité juvénile, incluant l'éducation, la formation professionnelle et l'accompagnement psychosocial ; - Favoriser la réinsertion des jeunes délinquants par des mesures éducatives et socio-économiques adaptées, en collaboration avec les services sociaux et les organisations communautaires ; - Assurer l'application stricte des lois pénales et de protection de l'enfance à l'égard des auteurs de délits, en garantissant un traitement rapide et équitable devant la justice ; - Mettre en place des mécanismes de suivi judiciaire et pénal des récidivistes afin de prévenir la répétition des actes criminels ; - Renforcer la coordination entre le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, le ministère de la Jeunesse et les autorités locales pour une approche intégrée de sécurité et de prévention.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère de la Jeunesse et Eveil Patriotique.
9	Persistance de l'insécurité dans les zones rurales, affectant la sécurité des populations et le développement local.	- Renforcer la présence et l'action des forces de sécurité dans les zones rurales ; - Mettre en place des patrouilles régulières, des postes de sécurité additionnels et des programmes de prévention communautaire ; - Créer une commission d'enquête mixte Gouvernement Sénat.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières. - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère de la Jeunesse et Eveil Patriotique.

10	Enregistrement de plusieurs cas de naufrage des baleinières.	Assurer la sécurité fluviale par la certification des embarcations, la formation des équipages, la surveillance des voies navigables et le suivi systématique des incidents.	Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement.
11	Tracasseries policières et militaires, multiplicité des barrières et perception illégale de taxes, entravant la libre circulation des personnes et des biens, et contribuant à la hausse des prix des produits agricoles.	- Supprimer les barrières illégales ; - Instaurer un contrôle strict des barrières et des perceptions de taxes, tout en renforçant la surveillance et la responsabilisation des agents ; - Déferer les auteurs en Justice.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
12	Recrudescence des conflits entre communautés, entraînant des tensions sociales et compromettant la cohésion et la sécurité nationales.	Promouvoir des mécanismes de médiation et de dialogue intercommunautaire, renforcer la présence sécuritaire dans les zones à risque, et promouvoir des programmes de sensibilisation à la cohésion sociale afin de prévenir les conflits et garantir la sécurité locale.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
13	Trafics d'influence de certains éléments de défense et de sécurité à l'égard de la population civile.	Sanctionner les cas de la déviation et d'abus de pouvoir de la part de certains éléments de défense et de sécurité.	Ministère de la Défense et des Anciens Combattants.
14	Criminalité urbaine et nombreux cas d'assassinats en hausse dans les grandes villes.	- Lutter contre la criminalité urbaine, en neutralisant les différents réseaux criminels ; - Sanctionner les auteurs de ces crimes de manière exemplaire.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
15	Faibles moyens logistiques mis à la disposition des forces de défense et de sécurité (FARDC, PNC et autres services de sécurité.	Doter les FARDC, les PNC de sécurité de plus et de moyens logistiques.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère des Finances.

16	Manque d'infrastructures dans les camps militaires, insuffisance et vétusté des casernes.	- Doter les camps militaires de nouvelles infrastructures; - Réhabiliter les casernes existantes ; - Construire de nouvelles casernes.	- Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
17	- Recrudescence du banditisme à mains armées et braquages récurrents dans les centres urbains et autres secteurs, due à l'insuffisance de l'effectif de la police ; - Absence des bâtiments abritant les Sous Commissariats et d'équipements.	- Renforcer les dispositifs sécuritaires en effectif et des mesures sécuritaires y relatives ; - Renforcer les effectifs des agents de l'ordre ; - Construire et équiper les sous commissariats de Police.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
18	La persistance des conflits fonciers sur les terres appartenant aux pouvoirs coutumiers.	Impliquer le Gouvernement central et les autorités coutumières dans la mise en place des comités d'arbitrage des conflits fonciers, de terres appartenant aux pouvoirs coutumiers.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère des Affaires foncières,
19	Absence des éléments de la Police Nationale dans les coins les plus reculés de la République.	Déployer des éléments de la Police Nationale dans les coins les plus reculés du pays.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
20	- Erection des barrières illégales sur plusieurs axes routiers ; - Rançonnement de la population civile par les éléments de la PNC, des FARDC et de la DGM.	- Enquêter et sanctionner les auteurs de ces abus; - Mettre fin à toutes les barrières illégales.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
21	Dénonciation de certains politiciens d'être à la base de l'instigation des conflits coutumiers récurrents, sources d'insécurité et de tueries dans la Province.	Identifier des politiciens concernés.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de Justice et Garde des Sceaux.
22	Braquage récurrent des agents de paie.	- Relancer les activités de la CADECO à travers le pays ; - Installer les agences bancaires dans les chefs-lieux des Territoires ; - Organiser les escortes sécurisées des agents payeurs.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de l'Économie Nationale; - Ministère du Portefeuille.

23	Recrudescence de la justice populaire.	- Renforcer l'effectif des agents de l'ordre à travers les Provinces ; - Sensibiliser les agents de l'ordre et la population à une franche cohabitation et au respect de la dignité humaine.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
III. ECONOMIQUE			
1	Baisse et faible mécanisation des productions agricoles locales et nationales pour garantir l'autosuffisance alimentaire, par manque d'équipements et des voies d'évacuation suite à la dégradation des routes.	Renforcer la production agricole nationale et locale à travers le soutien aux agriculteurs (accès aux intrants, technologies modernes et financement), la promotion de l'agriculture durable et l'amélioration des infrastructures rurales, afin d'assurer l'autosuffisance alimentaire et la sécurité nutritionnelle.	- Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire ; - Ministère du Développement Rural ; - Ministère du Plan et Coordination de l'Aide au Développement.
2	Exploitation artisanale illicite des ressources naturelles et des essences forestières.	Lutter contre l'exploitation artisanale illicite des ressources naturelles et forestières.	- Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Economie du Climat ; - Ministère des Mines ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
3	Absence d'encadrement et de soutien aux agriculteurs et jeunes entrepreneurs nationaux, entravant la croissance de leurs initiatives et leur contribution au développement local.	Mettre en place des programmes structurés d'accompagnement, de formation et de soutien financier pour les agriculteurs et jeunes entrepreneurs, afin de renforcer leurs capacités, favoriser le développement de leurs initiatives et accroître leur contribution au développement local.	- Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire ; - Ministère du Développement Rural ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Ministère de la Jeunesse et Eveil Patriotique ; - Ministère de l'Entrepreneuriat et Développement des PME.
4	Concurrence déloyale exercée par plusieurs opérateurs économiques expatriés, au détriment des entrepreneurs congolais, en combinant la vente en détail et en gros.	- Instaurer des mécanismes de régulation et de contrôle du commerce afin de prévenir la concurrence déloyale, protéger les entrepreneurs congolais ; - Faire respecter la loi sur l'exercice du petit commerce.	Ministère de l'Economie Nationale.

5	Déficit et détérioration avancée des infrastructures économiques (routes, aéroports, voies ferrées et fluviales) contribuant à l'isolement et à l'enclavement de nombreuses Provinces.	Construire, réhabiliter et moderniser les infrastructures économiques nationales.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
6	Impraticabilité et difficultés d'exploitation des voies fluviales en raison de l'absence du dragage et balisage adéquats.	Instaurer un programme régulier de dragage et de balisage des voies fluviales, afin d'assurer leur praticabilité, de garantir la sécurité de la navigation et de faciliter le transport des personnes et des marchandises.	Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement.
7	Délabrement très avancé de toutes les artères principales et de dessertes agricoles.	- Réhabiliter toutes les artères principales et de dessertes agricoles ; - Renforcer les capacités opérationnelles de l'Office de Route, l'OVD, l'OVDA et le FONER.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de Développement Rural ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
8	Difficulté d'évacuer les produits agricoles provenant des milieux ruraux vers les centres de consommation par voie terrestre et fluviale.	- Construire et Réhabiliter les infrastructures routières et de transport adaptées aux produits agricoles ; - Favoriser l'évacuation et la commercialisation des produits agricole ; - Renforcer et relancer les petites industries de transformation.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire ; - Ministère du Développement Rural ; - Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement.
9	Manque d'institutions de microfinance capables d'offrir des crédits accessibles freinant l'investissement local et limitant la croissance des petites et moyennes entreprises ainsi que des initiatives entrepreneuriales locales.	- Promouvoir l'installation d'institutions de microfinance dans les Provinces ; - Mettre en place des mécanismes d'appui financier pour faciliter l'accès des entrepreneurs locaux aux microcrédits ; - Stimuler l'investissement communautaire.	- Ministère de l'Economie Nationale ; - Ministère des Finances ; - Ministère de l'Industrie.
10	Non-paiement par les employeurs locaux des allocations familiales, prénatales et de maternité aux travailleurs.	Renforcer le contrôle et l'application effective du Code du Travail en matière de droits sociaux, notamment le paiement des allocations prénatales, de maternité et familiales par les entreprises locales.	Ministère de l'Emploi et Travail.

11	Délabrement et insuffisance des ponts sur de nombreuses cours d'eau du pays.	Construire et entretenir des ponts sur les cours d'eau du pays afin de faciliter la circulation des personnes et des biens.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
12	Prédominance du secteur informel dans les activités commerciales.	Promouvoir des programmes d'accompagnement et de formalisation des opérateurs économiques.	- Ministère de l'Economie Nationale ; - Ministère de l'Industrie.
13	Faible pouvoir d'achat de la population suite à l'augmentation de prix des produits de première nécessité.	Mettre en place des mesures visant à renforcer le pouvoir d'achat des ménages, notamment à travers : la promotion de l'emploi et de l'entrepreneuriat local, la régulation des prix des produits de première nécessité et le développement des programmes sociaux ciblés.	- Ministère de l'Economie Nationale ; - Ministère des Finances ; - Ministère de l'Industrie ; - Ministère de l'Entrepreneuriat et du Développement des Petites et Moyennes Entreprises.
14	Absence de grandes entreprises industrielles capables de générer un nombre significatif d'emplois et de stimuler la croissance économique.	- Créer des zones économiques spéciales (ZES) ; - Assurer la desserte en électricité et en eau ; - Construire des nouvelles routes et réhabiliter celles existantes ; - Valoriser les ressources naturelles locales ; - Encourager le Partenariat Public-Privé (PPP) transparent pour promouvoir des projets industriels structurants avec cofinancement État-Secteur privé.	- Ministère de l'Economie Nationale ; - Ministère de l'Industrie et Développement des Petites et Moyennes Industries ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité ; - Ministère du Plan et Coordination de l'Aide au Développement.
15	Multiplication des taxes et tracasseries infligées par les Autorités Provinciales à certaines petites industries, pourtant essentielles à l'économie nationale.	- Simplifier et harmoniser le régime fiscal des petites industries, tout en supprimant les tracasseries administratives ; - Supprimer les taxes non autorisées ; - Rétablir le civisme fiscal.	- Ministère des Finances ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières - Ministère de l'Economie Nationale.

16	Protection insuffisante des travailleurs locaux employés dans les entreprises à capitaux étrangers (indiens, chinois, libanais, etc.).	Renforcer la protection juridique et sociale des travailleurs locaux dans les entreprises à capitaux étrangers, en veillant au respect des droits du travail, à des conditions de travail décentes et à l'application effective des dispositions légales et réglementaires.	- Ministère de l'Emploi et Travail ; - Ministère des Affaires Etrangères, Coopération Internationale et Francophonie.
17	Coulage persistant des recettes publiques.	Renforcer les mécanismes de collecte de suivi et de contrôle des recettes publiques par la digitalisation.	- Ministère des Finances ; - Ministère de l'Economie Numérique.
18	Absence de petites et moyennes entreprises ainsi que d'industries de transformation dans plusieurs Provinces.	Encourager la création et le développement de petites et moyennes entreprises ainsi que d'industries de transformation dans les Provinces, à travers des incitations fiscales, un accès facilité au financement et des programmes d'accompagnement technique.	- Ministère de l'Économie Nationale ; - Ministère du Plan et Coordination de l'aide au Développement ; - Ministère de l'Entrepreneuriat et du Développement des PME ; - Ministère des Finances.
19	Absence de marchés publics modernes et de structures de stockage appropriées pour les denrées périssables dans les territoires.	Construire et équiper des marchés publics modernes et des dépôts réfrigérés ou adaptés pour la conservation des denrées périssables dans les territoires.	- Ministère de l'Économie Nationale; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics.
20	Absence de banques commerciales dans certaines villes et dans les zones à accès difficile, limitant l'accès des populations aux services financiers et bancaires.	- Encourager l'implantation de banques commerciales et de services financiers dans les villes et zones à accès difficile ; - Promouvoir des solutions alternatives telles que la banque mobile et les agences itinérantes, afin d'améliorer l'accès des populations aux services bancaires et financiers.	- Ministère de l'Economie Nationale; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Banque Centrale du Congo.

21	Exploitation illicite des ressources naturelles notamment les minerais et les bois occasionnant un manque à gagner considérable pour les recettes publiques.	- Continuer à dénoncer ces crimes économiques affreux; - Renforcer la chaîne de contrôle et la traçabilité ; - Lutter contre les exploitants illégaux ; - Formaliser les exploitants artisanaux : délivrer des cartes d'exploitation, créer des zones minières artisanales contrôlées, et offrir un cadre légal incitatif ; - Numériser la collecte des taxes et redevances : pour limiter les détournements et augmenter les recettes publiques ; - Encourager les grandes sociétés minières légales à investir localement avec des obligations claires de développement communautaire: Partenariats transparents.	- Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Economie du Climatique; - Ministère des Mines ; - Ministère de l'Economie Nationale.
22	Baisse considérable du pouvoir d'achat liée à la situation de guerre et la fragilité du cadre macroéconomique de la RDC.	- Stabiliser les prix des produits de première nécessité ; - Mettre en place des aides directes aux ménages vulnérables, des subventions sur les biens essentiels ou des programmes de travaux publics rémunérés. - Renforcer la production locale; - Promouvoir l'entrepreneuriat : offrir des formations, micro-crédits et accompagnement aux jeunes et femmes pour créer des activités génératrices de revenus.	- Ministère de l'Economie Nationale ; - Ministère de l'Entrepreneuriat et Développement des Petites et Moyennes Entreprises.
23	Taxations multiples et tracasseries par les Autorités Provinciales de certaines industries de petite taille, pourtant très vitales pour l'économie du pays.	Supprimer lesdites taxations et assainir le climat des affaires.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère des Finances ; - Ministère de l'Economie Nationale.

24	Importation de la quasi-totalité des biens de première nécessité.	Encourager les producteurs locaux par des subventions et des facilités diverses.	- Ministère de l'Economie Nationale - Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire ; - Ministère de l'Industrie ; - Ministère de l'Entrepreneuriat, Développement des Petites et Moyennes Entreprises.
25	Faible couverture en réseau téléphonique et connexion Internet.	Améliorer la couverture en réseau téléphonique et Internet.	- Ministère des Postes et Télécommunications ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
26	Dépréciation continue de la monnaie nationale affectant négativement le pouvoir d'achat de la population.	Mener une politique économique capable de stabiliser le cadre macroéconomique et favoriser la diversification de l'économie congolaise.	Ministère de l'Economie Nationale.
27	Contraste saisissant entre les potentialités du pays et la qualité de vie de la population.	- Créer les conditions pouvant permettre d'attirer plus d'investissements privés et publics afin d'exploiter le potentiel économique du pays au profit de la population ; - Améliorer la gouvernance et redistribuer de manière équitable les revenus.	- Ministère de l'Economie Nationale; - Ministère du Plan et Coordination de l'Aide au Développement ; - Ministère de l'Entrepreneuriat et Développement des Petites et Moyennes Entreprises.
28	Accès limité aux intrants agricoles.	Doter les agriculteurs des intrants agricoles.	Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire.
29	Manque de produits pharmaceutiques essentiels, d'équipements médicaux et d'ambulances dans les hôpitaux ainsi que des morgues.	- Doter les différentes Provinces des centrales de distribution des médicaments essentiels ; - Doter les hôpitaux des équipements adéquats, des ambulances et des morgues.	- Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
30	Irrégularité de la subvention des services déconcentrés notamment les territoires.	Décaisser les frais de subvention des services déconcentrés en général, et des territoires en particulier.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires

31	Faible encadrement dans l'exploitation minière artisanale.	Veiller à l'encadrement des exploitants miniers artisanaux notamment en les regroupant autour des coopératives minières.	- Ministère des Mines ; - Ministère de la Formation Professionnelle et Métiers; - Ministère de l'Entrepreneuriat et Développement des Petites et Moyennes industries.
32	Persistance d'exploitations illicites des forêts.	- Renforcer le cadre législatif et réglementaire en matière de gestion des forêts ; - Mettre en place une cellule conjointe de contrôle pour enquêter sur l'ingérence de personnalités politiques dans les exploitations forestières ; - Intensifier les opérations de surveillance et de contrôle forestier par la Brigade de contrôle du Ministère de l'Environnement, avec l'appui de la Police et des FARDC ; - Doter les services provinciaux de l'Environnement et du Cadastre Forestier de moyens logistiques modernes (drones, GPS, bases de données numériques) ; - Mettre en place un système de traçabilité du bois (certificat d'origine et marquage électronique) pour prévenir les exportations illégales ; - Créer un Fonds Provincial de lutte contre l'exploitation illégale des forêts ; - Assurer une redistribution transparente des revenus forestiers aux communautés locales conformément à la législation en vigueur ; - Impliquer la Cour des Comptes et l'Inspection Générale des Finances (IGF) pour auditer les flux financiers liés aux exploitations forestières.	- Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Economie du Climat ; - Ministère du Développement Rural ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.

33	Difficulté d'accroître l'agriculture par manque des moyens de transports fluviaux et lacustres ainsi que la rareté des semences de qualité entraînant un affaiblissement de l'économie locale.	- Mettre en œuvre un plan de relance agricole en intégrant la réhabilitation et la construction d'infrastructures lacustres et fluviales, - Distribuer des semences de qualité et d'intrants agricoles; - Subventionner et le développer des coopératives et de structures de commercialisation.	- Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire ; - Ministère du Développement Rural ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Plan et Coordination de l'aide au Développement ; - Ministère de l'Economie Nationale ; - Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement.
----	--	--	--

IV. SOCIO-CULTUREL

1	Insuffisance et vétusté des infrastructures sociales de base, ainsi que déficit d'équipements appropriés (dans les écoles, universités, hôpitaux, centres de santé, et infrastructures sportives et culturelles).	Mettre en œuvre un programme national de construction, de réhabilitation et d'équipement des infrastructures sociales de base afin d'améliorer l'accès aux services essentiels et de renforcer le développement humain et social.	- Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté ; - Ministère de l'Enseignement Supérieur, Universitaire, Recherche Scientifique et Innovation ; - Ministère des Sports et Loisirs ; - Ministère de la Culture, Arts et Patrimoine.
2	Vente des médicaments de contrefaçon dans des officines insalubres.	- Renforcer le contrôle des officines pharmaceutiques et retirer de la vente de tous les médicaments pirates ; - Doter des centres de santé en urgence d'un scanner et autres équipements.	- Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère du Budget - Ministère des Finances.
3	Paupérisation généralisée.	Créer les emplois par les investissements dans les secteurs agricoles et miniers.	- Ministère de l'Emploi et du Travail; - Ministère de l'Entrepreneuriat et Développement des PME ; - Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Economie du Climat ; - Ministère des Mines ; - Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire.

4	Insuffisance de médecins spécialistes dans les Hôpitaux.	Recruter et affecter les médecins spécialistes dans les Hôpitaux.	- Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale - Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service Public.
5	Exploitation forestière anarchique caractérisée par le non-respect des clauses des Cahiers de Charges par les entreprises concernées.	Appliquer strictement la loi en la matière et exiger le respect des cahiers de charge.	Ministère de l'Environnement , Développement Durable et Nouvelle Economie du Climat.
6	Retard dans l'exécution des travaux du Programme de Développement Local de 145 Territoires (PDL-145T).	Mettre en place un mécanisme rigoureux et transparent d'accélération, de contrôle et de suivi-évaluation du Programme Développement Local des 145 Territoires (PDL-145T).	- Ministère du Plan et Coordination de l'Aide au Développement ; - Ministère du Développement Rural ; - Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale.
7	Manque de stratégie nationale d'encadrement et de prise en charge des personnes vivant avec handicap et autres personnes vulnérables.	Mettre en place une stratégie nationale pour la prise en charge des personnes vivant avec handicap et autres personnes vulnérables en vue de leur autonomisation et insertion dans la société.	Ministère des Affaires Sociales et Solidarité Nationale.
8	Accès limité des femmes et des hommes à l'information et aux nouvelles technologies de l'information et de communication, ainsi qu'aux opportunités d'emplois productifs.	- Former les hommes et femmes à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de communication ; - Observer le principe d'égalité de chance.	- Ministère de la Formation Professionnelle et Métiers ; - Ministère du Genre, Famille et Enfant ; - Ministère de l'Economie Numérique.
9	Pressions sociales dues aux mauvaises conditions de travail et de rémunération dans la fonction publique.	Mettre en place une politique d'amélioration des conditions de travail et de révision équitable de la rémunération des fonctionnaires et agents publics, accompagnée de mécanismes de dialogue social réguliers, afin de prévenir les tensions et de renforcer la stabilité sociale.	- Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service public ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

10	Non-application de la couverture santé universelle en Provinces.	Déployer de manière effective la couverture santé universelle dans toutes les Provinces.	- Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
11	Faible couverture en eau potable et en électricité.	Développer et renforcer les infrastructures de distribution d'eau potable et d'électricité.	Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité.
12	Prolifération des constructions anarchiques en violation de la législation sur l'urbanisme et l'habitat.	- Mettre en place un dispositif efficace de contrôle et de régulation des constructions ; - Assurer le respect strict des normes d'urbanisme et de l'habitat ; - Promouvoir la planification urbaine pour prévenir l'extension anarchique des zones bâties.	- Ministère de l'Aménagement du Territoire ; - Ministère de l'Urbanisme et Habitat; - Ministère des Affaires Foncières.
13	Manque d'encadrement professionnel et de moyens financiers dans plusieurs disciplines sportives.	- Développer des programmes d'encadrement professionnel ; - Augmenter les moyens financiers alloués aux différentes disciplines sportives.	Ministère des Sports et Loisirs.
14	Intensification des épidémies de rougeole et de poliomyélite.	Renforcer les campagnes de vaccination et de sensibilisation, améliorer la surveillance épidémiologique et renforcer les capacités du système de santé.	Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale.
15	Manque de morgues, d'équipements et de médicaments dans plusieurs hôpitaux des Provinces.	- Construire des morgues dans chaque zone de Santé ; - Equiper les structures de santé avec des médicaments et moyens de transport ; - Renforcement des capacités des professionnels médicaux et paramédicaux.	- Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics.

16	Abandon total, par l'État congolais, des anciennes sociétés agricoles zaïrianisées.	Recenser et évaluer les anciennes sociétés agricoles zaïrianisées, en vue de leur réhabilitation, restructuration ou relance dans un cadre public-privé transparent, afin de restaurer leur contribution à la production agricole nationale et créer des emplois locaux.	- Ministère du Portefeuille ; - Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire ; - Ministère de l'Industrie ; - Ministère de l'Economie Nationale.
17	Manque criant d'infrastructures scolaires pour répondre à l'afflux d'élèves consécutif à la mise en œuvre de la gratuité de l'enseignement.	Renforcer l'investissement public dans la construction, la réhabilitation et l'équipement des infrastructures scolaires, en priorisant les zones à forte croissance démographique.	- Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté ; - Ministère des Finances ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics.
18	Absence d'universités et d'établissements d'enseignement supérieur.	Inscrire parmi les priorités la construction et la réhabilitation des universités et des établissements d'enseignement supérieur dans les Provinces.	- Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire ; - Ministère des Finances ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics.
19	- Difficultés de mise en œuvre de la gratuité de l'enseignement de base ; - Non-mécanisation et non-paiement des plusieurs enseignants.	- Mettre en œuvre la gratuite de l'enseignement de base sur toute l'étendue du pays ; - Mécaniser et payer des enseignants non-payés et Nouvelles unités.	- Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
20	Non-opérationnalisation de la mutuelle de santé des enseignants dans certaines provinces, malgré la retenue à la source des cotisations sur leurs salaires.	Assurer un suivi régulier de la gestion et de l'efficacité du dispositif de la mutuelle de santé des enseignants.	- Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté ; - Ministère des Finances.

21	Faible taux d'emplois et d'intégration sur le marché du travail des jeunes.	Mettre en place des programmes de formation professionnelle et d'accompagnement à l'insertion sur le marché du travail, en ciblant particulièrement les jeunes et les groupes vulnérables, afin d'améliorer leur employabilité et de faciliter leur accès à des opportunités d'emploi durables.	- Ministère de l'Emploi et Travail ; - Ministère de la Jeunesse et Eveil Patriotique ; - Ministère de la Formation Professionnelle ; - Ministère de l'Entreprenariat et du Développement des PME ; - Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service Public.
22	Accès difficile aux soins de santé et à l'éducation de qualité dans plusieurs zones du pays.	Renforcer l'accès aux soins de santé et à une éducation de qualité dans toutes les zones du pays en développant les infrastructures et en augmentant le nombre de professionnels qualifiés.	- Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté ; - Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale.
23	Afflux massif des populations rurales vers les grandes villes.	Mettre en œuvre des politiques intégrées de sécurité, de développement rural et la création d'emplois, des infrastructures dans les zones rurales, afin de réduire la pression démographique sur les centres urbains.	- Ministère du Développement Rural ; - Ministère de l'Emploi et Travail ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Plan et Coordination de l'aide au Développement.
24	Mauvaises conditions de travail et de rémunération dans la fonction publique.	Mettre en place une politique d'amélioration des conditions de travail et de révision équitable de la rémunération des fonctionnaires et agents publics, accompagnée de mécanismes de dialogue social réguliers, afin de prévenir les tensions et de renforcer la stabilité sociale.	- Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service public ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
25	Pollution des rivières et de leurs affluents par les activités des sociétés nationales et étrangères.	Renforcer le contrôle et la régulation des activités industrielles des sociétés nationales et étrangères afin de prévenir la pollution des rivières et de leurs affluents.	Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Economie du Climat.

26	Baisse notable de la qualité de l'enseignement dans les établissements supérieurs et universitaires nouvellement créés.	- Mettre en place des mécanismes d'évaluation réguliers des établissements supérieurs et universitaires ; - Veiller au recrutement rigoureux d'un personnel qualifié pour les établissements nouvellement créés ; - Réguler strictement la création des établissements d'enseignement supérieur.	Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire.
27	Mégestion des fonds PDSS par les bénéficiaires et non-paiement de la prime de risque aux médecins et autre personnel.	Mettre en place un mécanisme transparent et automatisé de gestion des fonds PDSS afin de garantir le paiement régulier et intégral des primes de santé aux médecins et au personnel hospitalier.	- Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère des Finances.
28	Manque d'agents qualifiés de la RVA chargés de la sécurité des vols et de la gestion des aéroports.	Affecter et rémunérer des agents qualifiés de la RVA sur les pistes de secours des aéroports afin d'assurer la sécurité des vols et la gestion efficace des infrastructures aéroportuaires.	Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement.
29	Prise en charge insuffisante des personnes du troisième âge.	- Mettre en place des programmes sociaux et sanitaires dédiés aux personnes de troisième âge ; - Assurer l'accès à des services de santé adaptés.	- Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale; - Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale.
30	Pénurie du courant électrique et de l'eau potable dans plusieurs villes et villages de la Province, impactant négativement la santé de la population ainsi que les investissements privés pourtant moteurs de la croissance économique.	- Revoir la répartition spatiale de l'offre de l'énergie électrique et de l'eau et investir davantage des fonds publics dans ce secteur ; - Développer des mini-réseaux électriques : encourager l'installation de microcentrales hydroélectriques, solaires et hybrides adaptées aux zones rurales ; - Réhabiliter et extension des réseaux d'eau potable : promouvoir les forages modernes, les stations de traitement d'eau, et des partenariats avec les ONG spécialisées.	Ministère des Ressources Hydrauliques et Électricité.

31	Accès difficile aux soins de santé et à l'éducation de qualité dans plusieurs zones à travers la Province.	- Réhabiliter et équiper les centres de santé détruits ou abandonnés ; - Renforcer la dotation en médicaments essentiels et personnel soignant ; - Construire des écoles dans les zones sous-desservies et réhabiliter les bâtiments endommagés ; - Mettre en place des programmes de gratuité ou de subventions pour les soins essentiels.	- Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique (EPST) ; - Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire (ESU).
32	Dégradation de l'habitat et l'accès difficile au logement décent et à l'alimentation de qualité.	- Construire des logements sociaux à faibles coûts ; - Mettre en place un programme provincial de rénovation urbaine et d'habitat rural ; - Développer les chaînes de distribution alimentaire pour réduire les prix ; - Soutenir les agriculteurs ; - Créer des réserves alimentaires provinciales pour stabiliser les prix.	- Ministère de l'Urbanisme et Habitat ; - Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaires ; - Ministère du Développement Rural.
33	Pression démographique et développement d'activités criminelles autour des villes et dans les villes des Provinces en partie occupées à la suite d'un nombre accru des déplacés de guerre.	Reconquérir les zones occupées par les terroristes du M23 afin de permettre aux populations déplacées de rentrer dans leurs villages.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ;
34	Spoliation des terrains relevant du domaine privé et public de l'État par des agents véreux.	- Initier une enquête parlementaire sur ce sujet ; - Identifier les terrains spoliés ; - Prendre des mesures de leur restitution ; - Sanctionner les agents impliqués à tous les niveaux.	- Ministère des Affaires Foncières ; - Ministère de l'Aménagement du Territoire.

35	Retard de paiement par la CARITAS des salaires des enseignants dans les zones occupées illégalement par l'Armée rwandaise et ses supplétifs de l'AFC/M23.	Résilier le contrat avec la CARITAS et sélectionner un autre partenaire pour payer les salaires des enseignants dans ces zones.	- Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service Public; - Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique (EPST) ; - Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire.
36	Dégradation de la qualité de l'enseignement au fil du temps et particulièrement dans les milieux ruraux.	- Motiver davantage les enseignants et instaurer un système de rigueur vis-à-vis des élèves ; - Accompagner la gratuité de l'enseignement primaire par la mise à disposition des ressources matérielles et financières conséquentes aux écoles.	- Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique (EPST) ; - Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire (ESU) ; - Ministère des Finances.
37	Absence des mutuelles de santé solides capables de garantir un accès universel aux soins de santé par la population.	- Assurer la mise en œuvre effective de la politique du Chef de l'Etat relative aux soins de santé et en particulier la gratuité de la maternité ; - Implanter le Fonds Promotion de la Santé dans toutes les provinces.	Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale.
38	Manque d'espaces récréatifs pour les jeunes et des parcs de divertissement dans les villes.	Créer des espaces récréatifs pour les jeunes et des parcs de divertissement dans les villes.	- Ministère de la Jeunesse et Eveille Patriotique ; - Ministère du Sport et Loisir.
39	Non-scolarisation des enfants déplacés de guerre et accès difficile aux services sociaux de base.	Mettre en place un programme spécial d'éducation des enfants déplacés de guerre et d'accès aux services sociaux de base.	- Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique (EPST) ; - Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale.
40	Dégradation de l'habitat, accès limité au logement décent et à l'alimentation de qualité.	Limiter le morcellement des parcelles à outrance, instituer le crédit habitat et stimuler la production agricole.	- Ministère de l'Urbanisme et Habitat ; - Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire.
41	Insalubrité et insuffisance d'assainissement des villes des Provinces.	Mettre en place un fonds d'Hygiène et d'assainissement des villes des Provinces.	Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Economie de Climat.

42	Trafic illicite de substances psychotropes (drogues, bombé, marijuana, chanvre, 36 oiseaux) et boissons alcoolisées, entraînant la toxicomanie chez les jeunes.	- Traquer et sanctionner rigoureusement les trafiquants de drogues et de boissons alcoolisées frelatées afin de lutter contre la toxicomanie et de préserver la santé publique ; - Mettre en place des instruments de suivi, d'encadrement et de traitement des toxicomanes ; - Renforcer les contrôles douaniers et les patrouilles policières pour lutter contre le trafic de drogues et d'alcool illicites.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale.
43	Routes jalonnées de nids-de-poule, longées des caniveaux et rigoles à ciel ouvert qui charrient les eaux usées et deviennent des déchèteries sauvages, prolifération des déchets plastiques et autres.	- Réhabiliter le réseau routier ; - Curer les caniveaux ; - Sensibiliser la population sur le changement des mentalités en matière environnementale ; - Mettre en place un mécanisme de gestion des déchets plastiques et autres.	- Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère du Plan et Coordination de l'Aide au Développement ; - Ministère de Développement Rural ; - Ministère de l'Aménagement du Territoire ; - Ministère de la Communication et Médias ; - Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Economie du Climat.
44	Absence d'une politique de valorisation et de vulgarisation de notre patrimoine culturel et identitaire.	Mettre en place une politique de valorisation et vulgarisation de notre patrimoine culturel et identitaire.	- Ministère des Cultures, Arts et Patrimoines ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ;
45	Manque de parc d'attraction et des installations sportives.	Construire des parcs d'attraction, des infrastructures sportives et culturelles modernes.	- Ministère des Sports et Loisirs ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
46	Insuffisance de matériels adéquats et de formations pratiques au sein des ISTM et ITM disséminés dans les Provinces.	Doter les ISTM et ITM des Provinces en équipements pédagogiques et matériels techniques modernes, tout en renforçant les programmes de formation pratique.	Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire.
47	Difficultés d'accès à l'eau potable, occasionnant la résurgence des maladies hydriques, et à l'électricité dans la majorité des ménages.	- Accroître le taux de desserte en eau potable et en électricité par la présence opérationnelle de la REGIDESO et de la SNEL dans les Provinces ; - Investir dans la réhabilitation des réseaux, l'extension des infrastructures et l'amélioration de la maintenance.	- Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité ; - Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

48	Etat d'impraticabilité des aéroports en terre battue.	Réhabilitation et modernisation des pistes des aéroports de différents chefs-lieux des territoires pour désenclaver les Provinces.	Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement.
49	Manque d'agents qualifiés de la RVA chargés de la sécurité des vols et de la gestion des aéroports.	Affecter et rémunérer des agents qualifiés de la RVA sur les pistes de secours des aéroports afin d'assurer la sécurité des vols et la gestion efficace des infrastructures aéroportuaires.	Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement.
50	Disparition des patois et de la production des œuvres d'art locales, source d'acculturation.	Mettre en place un programme de sauvegarde et de promotion des arts locaux et des langues vernaculaires, incluant la documentation, la formation des jeunes artistes et la valorisation des expressions culturelles dans les écoles et événements publics.	Ministère de la Culture, Arts et Patrimoine.
51	Recrudescence de l'incivisme dans le chef de la jeunesse.	Mettre en place des programmes d'éducation civique et citoyenne ciblant la jeunesse, combinés à des activités de responsabilisation et d'insertion sociale, afin de promouvoir le respect des règles et des valeurs communautaires.	Ministère de la Jeunesse et Eveil Patriotique.
52	Besoins non couverts dans le secteur de la gratuité de l'enseignement.	Adopter une politique d'une bonne prise en charge de la gratuité de l'enseignement.	- Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
53	- Surpopulation d'élèves dans des salles de classe - Baisse de niveau de l'enseignement.	- Construire des nouvelles salles de classe ; - Recruter, mécaniser et former les enseignants.	- Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service Public.

54	Inachèvement des travaux de construction des écoles prévus dans le cadre du Programme des 145 Territoires.	Poursuivre et finaliser les travaux de construction des infrastructures scolaires.	- Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Plan et Coordination de l'aide au Développement ; - Ministère des Finances.
55	Démotivation croissante du personnel enseignant suite à la modicité et à l'irrégularité des primes des enseignants.	Motiver conséquemment le personnel enseignant en améliorant leurs salaires.	- Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

CHAPITRE 3 : DES PROBLÈMES SPÉCIFIQUES À CHAQUE PROVINCE ET DES RECOMMANDATIONS

Ce chapitre retrace les problèmes particuliers à chaque Province de la République, selon les rapports reçus des Groupes provinciaux. Il indique les recommandations liées à chaque problème tout en y précisant les services concernés pour leur mise en oeuvre.

1. PROVINCE DU BAS-UÉLÉ			
N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Conflit des limites de terre dans le Territoire d'AKETI, Secteur YOKO avec la Province de la TSHOPO et la Chefferie de BONDONGOLA dans la limite du Territoire de Bumba, Province de la MONGALA.	Délimiter clairement le Territoire d'AKETI avec la Province de la TSHOPO et la Chefferie de BONDONGOLA avec le Territoire de BUMBA dans la Province de la MONGALA.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère des Affaires Foncières ; - Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire (Institut Géographique du Congo).
2	Conflit successoral au sein de la Chefferie de BANGANKOY, Territoire d'AKETI.	Faire respecter la loi n°15/015 du 25 août 2015 fixant le statut des Chefs Coutumiers.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
3	Détournement du véhicule de fonction de l'Administrateur du Territoire de BAMBESA.	- Suivre le dossier et exiger la délivrance du véhicule de fonction ; - Sanctionner les auteurs ayant posé l'acte.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.

N°	PROBLEMES	RECOMMANDATIONS	INSTITUTIONS, MINISTÈRES ET SERVICES CONCERNES
II. SÉCURITAIRE			
1	Immigrations illégales des MBORORO et la gestion non-efficace des réfugiés centrafricains présents non loin de nos frontières.	- Déployer les éléments de la PNC, de la DGM, de l'ANR et des FARDC pour la sécurisation de nos frontières avec la RCA et le SUD SOUDAN ; - Impliquer la communauté Internationale et Régionale pour une solution durable ; - Recenser et cantonner les éleveurs MBORORO tout en organisant leur rapatriement et demander à l'ONU de pouvoir indemniser la Province tel que convenu lors de la signature de l'Accord entre la Province du BAS-UELE et les Nations Unies.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère des Affaires Étrangères, Coopération Internationale et Francophonie; - Ministère de l'Intégration Régionale ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale.
III. ÉCONOMIQUE			
1	Absence totale des Entreprises commerciales d'Etat et agro-Industrielles.	- Implanter des Entreprises commerciales d'Etat ; - Inciter les différentes Entreprises commerciales et agro -Industrielles à s'installer dans tous les coins de la Province.	- Ministère de l'Economie Nationale; - Ministère de l'Industrie ; - Ministère de l'Entrepreneuriat et Développement des Petites et Moyennes Industries ; - Ministère du Portefeuille.
2	Abandon des plantations des produits pérennes causé par le manque des voies d'évacuation suite à la forte dégradation des routes.	Envisager la relance des activités de plantations des produits dans la Province sur base des études pertinentes de faisabilité.	- Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget - Ministère des Finances.
3	Très faible mobilisation des recettes propres à la Province et celles à caractère National.	Inciter par des mesures appropriées à la mobilisation des recettes propre à la Province et celles à caractère National.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère du Budget. - Ministère des Finances ; - Ministère de l'Economie Nationale.

4	Exploitation artisanale illicite, à grande échelle, des ressources naturelles notamment : les mines d'Or, des diamants et des bois.	- Faire respecter strictement les lois sur l'exploitation des ressources naturelles ; - Sanctionner conformément à la loi tous les exploitants illégaux des ressources naturelles.	- Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Economie du Climat ; - Ministère des Mines ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
5	Manque d'installation de bureau de comptoir dénommé DRC GOLD TRADING dans la ville de BUTA, pour canaliser les colis d'Or provenant de l'exploitation artisanale et obtenir les données statistiques fiables.	Décentraliser en Installant un Bureau comptoir dans la ville.	- Ministère des Mines ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Ministère de l'Economie Nationale.
6	Perturbations régulières des Réseaux de communication.	Réguler les opérations des Réseaux de communication	- Ministère des Postes et Télécommunications ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
7	Difficulté de communication et enclavement de la Province par rapport aux Provinces voisines : (telles que HAUTE-UELE (ISIRO), TSHOPO (KISANGANI), MONGALA par le Territoire de BUMBA et NORD-UBANGI par le secteur de KOLONGBANDI, BUTA-ANDU) due à l'impraticabilité des routes.	- Désenclaver la Province par la construction et la réhabilitation des routes interprovinciales : BUTA-BUMBA, BUTA-KISANGANI, BUTA-ISIRO, BUTA-GBADOLITE ; - Mettre en place une politique cohérente et efficace de leur maintenance ; - Revenir au système de cantonnement manuel.	- Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget. - Ministère des Finances.
8	Non viabilité de la voie fluviale de la rivière ITIMBIRI long de plus ou moins 350 Km.	Rendre praticable par voie fluviale le tronçon de la rivière ITIMBIRI.	- Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget - Ministère des Finances.
9	Non dragage ni balisage du bief navigable AKETI-BUMBA causant de Naufrage des baleinières, des pertes en vies humaines et en marchandises.	- Organiser des opérations de dragage et balisage du bief navigable AKETI-BUMBA ; - Assister les victimes de naufrage conformément au plan d'assistance humanitaire.	- Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale.

10	Manque d'appui de financement des travaux de réhabilitation des Routes Nationales RN4 (dans son tronçon BUTA -TELE), la Route RN6 (dans son tronçon BUTA - AKETI) et la Route RN 25 dans son tronçon BUTA- ISIRO.	Financer la réhabilitation des Routes RN4 dans son tronçon BUTA-TELE, RN6 dans son tronçon BUTA-AKETI et RN 25 dans son tronçon BUTA-ISIRO.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
IV. SOCIO-CULTUREL			
1	Manque d'infrastructures de base à l'Hôpital Général de BUTA.	Doter l'Hôpital Général de Référence de BUTA/SODIBA d'équipements médicaux et de médicaments de premier nécessité pour lui permettre de bien jouer son rôle d'Hôpital Référence.	- Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
2	Persistance du manque d'électricité suite à l'arrêt des travaux de construction de la Centrale Photovoltaïque dans la ville de BUNIA.	Doter les services de l'hydraulique des moyens conséquents pour poursuivre les travaux de construction de la Centrale photovoltaïque dans la ville de BUNIA.	- Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

2. PROVINCE DE L'ÉQUATEUR

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
	Voir le chapitre 2 relatif aux problèmes communs à toutes les provinces		
II. SECURITAIRE			
	Voir le chapitre 2 relatif aux problèmes communs à toutes les provinces		
III. ECONOMIQUE			
	Voir le chapitre 2 relatif aux problèmes communs à toutes les provinces		
IV. SOCIO-CULTUREL			
1	Faible électrification de la ville de MBANDAKA et la cité de BASANKUSU.	- Accélérer la mise en oeuvre des projets d'électrification urbaine, afin de garantir un accès durable et fiable à l'énergie électrique pour la population de Mbandaka ; - Mobiliser les ressources budgétaires et techniques nécessaires pour la réhabilitation et l'extension des infrastructures électriques existantes ; - Encourager les partenariats public-privé pour renforcer la capacité de production et de distribution de l'électricité dans la ville ; - Promouvoir l'intégration des énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire, afin de diversifier les sources d'approvisionnement et d'assurer une couverture énergétique inclusive et durable.	- Ministère des Ressources Hydrauliques et Électricité - Ministère du Plan et Coordination de l'Aide au Développement ; - Ministère des Finances ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de l'Industrie.

3. PROVINCE DU HAUT-KATANGA

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Absence prolongée du Gouverneur invité à Kinshasa, pour consultation, par le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité Décentralisation et Affaires Coutumières, créant le dysfonctionnement de l'Exécutif provincial.	- Mettre fin à cette crise en clarifiant la situation du Gouverneur ; - Renforcer d'urgence la gouvernance afin de prévenir tout vide institutionnel à la tête de la Province et de restaurer l'ordre administratif, condition essentielle à la continuité des activités provinciales et municipales.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
2	Incidents signalés à Lubumbashi impliquant des membres de la JUNAPEC et la jeunesse du parti politique ARDEV.	Mettre en place un mécanisme de dialogue et de médiation entre la JUNAPEC et la jeunesse du parti ARDEV, sous l'égide des autorités locales et des services de sécurité, afin de désamorcer les tensions, prévenir de nouveaux incidents et préserver la paix sociale dans la ville de Lubumbashi.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Jeunesse et Eveil Patriotique.
3	Détentions prolongées des prévenus dans la prison de KASSAPA sans être jugés et pour des infractions mineures.	- Procéder à la libération rapide et ciblée des personnes incarcérées en détention provisoire dont les dossiers n'ont pas été suivis, ainsi que des personnes condamnées pour des infractions mineures ; - Mettre en place un comité de suivi incluant magistrats, autorités pénitentiaires et représentants de la société civile, afin d'assurer un contrôle rigoureux des détentions et d'améliorer la gestion des établissements pénitentiaires.	- Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère des Droits Humains.

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
II. SECURITAIRE			
1	Résurgence préoccupante de l'insécurité dans la ville de LUBUMBASHI, marquée par des violences urbaines, des cambriolages et braquages avec armes à feu, des kidnappings, ainsi que des cas de violences sexuelles, mettant en danger la sécurité des citoyens et perturbant la vie urbaine.	- Renforcer les mesures sécuritaires urbaines ; - Réorganiser les forces de sécurité vers les quartiers les plus touchés par la criminalité.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
2	Tensions sociales potentielles dues aux rivalités politiques susceptibles d'entraîner des crises sociales et affecter la stabilité ainsi que la gouvernance de la Province.	- Mettre en place un mécanisme de dialogue inclusif entre les acteurs politiques provinciaux et nationaux afin de prévenir l'escalade des tensions et d'assurer une gouvernance stable ; - Renforcer la médiation entre leaders politiques afin d'éviter les crises sociales.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
3	Prolifération des stations-services à proximité des habitations et des lieux à forte concentration de la population exposant ainsi la ville de LUBUMBASHI à de graves risques d'incendie.	- Renforcer le contrôle réglementaire et sécuritaire dans les stations-services dans le respect des normes afin de prévenir les risques d'incendie et de pollution ; - Engager une campagne de sensibilisation et de responsabilisation entre opérateurs économiques et autorités locales en vue de réduire les risques d'accidents majeurs, à l'instar de l'incendie de la station PMJ.	- Ministère des Hydrocarbures ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de l'Environnement, Développement Durable, et Nouvelle Economie du Climat.

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
III. ECONOMIQUE			
1	Pénurie aiguë de carburant touchant particulièrement les chauffeurs de taxi et les commerçants.	- Mettre en place de toute urgence un dispositif régional de gestion logistique et administrative pour garantir l'approvisionnement en carburant à LUBUMBASHI et dans l'ensemble de la Province ; - Encourager les opérateurs économiques à constituer des stocks stratégiques de carburant pour amortir les chocs de marché, tout en instaurant un mécanisme transparent de fixation des prix afin de prévenir la spéculation et la hausse excessive des tarifs impactant les populations.	- Ministère des Hydrocarbures ; - Ministère de l'Economie Nationale.
IV. SOCIO-CULTUREL			
1	Tribalisme et rivalités entre leaders politiques compromettant la paix sociale et la bonne gouvernance.	Renforcer la cohésion sociale en organisant régulièrement un dialogue inclusif réunissant chefs coutumiers, représentants des associations socio-culturelles, Autorités Provinciales et Société Civile, afin de promouvoir l'unité, la solidarité et le rejet de toute forme de tribalisme.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
2	Restrictions ponctuelles imposées aux associations socioculturelles locales qui compliquent la participation et l'engagement communautaire.	Garantir un cadre légal et opérationnel favorable aux associations socioculturelles locales, en levant les interdictions injustifiées et en soutenant leurs initiatives, afin de renforcer la mobilisation et la participation communautaire.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Culture, Arts et Patrimoine.

4. PROVINCE DE HAUT-LOMAMI

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	- Conflits coutumiers dans le Territoire de Bukama dont plusieurs incidents graves ont été enregistrés; - Dans le secteur de Lualaba à Kalu : deux morts de sexe masculin et une femme violée suite à des conflits coutumiers ; - Lac Kazele dans le secteur de Lualaba : disparitions de vies humaines suite à des désordres coutumiers ayant coûté la vie de sept (7) personnes adultes et deux (2) enfants, certains par fusillade et d'autres par noyade ; - Village Mikombe dans le secteur de Lualaba : conflits coutumiers ayant provoqué de nombreux blessés graves, mutilés par des machettes.	- Régler les conflits par voie judiciaire ; - Arrêter et sanctionner les auteurs ; - Restaurer l'autorité coutumière légitime ; - Renforcer la médiation et la sensibilisation à la paix.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère des Droits Humains.
2	Non prise en charge par le Gouvernement Provincial des victimes du feu de brousse d'origine inconnue qui s'était déclaré dans le village KABUYU, chefferie de KAPAMAYI.	- Identifier l'origine du sinistre; - Apporter une assistance humanitaire ; - Prendre en charge les blessés ; - Mettre en place des comités de prévention.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières ; - Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale ; - Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale.
3	Tueries suite aux conflits entre deux familles ayant fait trois (3) morts, tous de sexe masculin à KYABU dans la chefferie de KINKONDJA.	- Ouvrir une enquête judiciaire pour établir les responsabilités et sanctionner les auteurs ; - Sensibiliser la population sur la résolution pacifique des conflits.	- Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.

4	Spoliation de fermes et concessions appartenant à des fermiers locaux, opérées sans titre ni qualité légale. Plusieurs exploitations agricoles auraient été ravies de force, notamment la ferme Kabundji, ferme Muine Musenge et la ferme Come Jehovah. Cette situation demeure alarmante et entretient un profond sentiment d'insécurité au sein des communautés locales.	- Mener des enquêtes foncières ; - Restituer les terres aux propriétaires légaux ; - Déférer les auteurs devant les juridictions compétentes ; - Lutter contre la corruption	foncière. - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières - Ministère des Affaires Foncières; - Ministère de Pêche et Elevage.
5	Dysfonctionnement des Entités Territoriales Décentralisées particulièrement la chefferie de Kayumba (Kasenga, Bangwe), les localités de Lubinda, Musao, Kisenga et Mwamba Musao, où plusieurs services de l'Etat ont été supprimés à la suite des troubles causés par les Mai-Mai.	- Installer les services publics manquants ; - Rétablir l'ordre et la sécurité ; - Réinstaller les services de l'Etat.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
6	Non budgétisation et non mécanisation de certains agents de Services publics.	- Budgétiser et Mécaniser les agents non payés ; - Actualiser les listings ; - Intégrer les agents à la paie ; - Revaloriser les salaires.	- Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service Public ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

II. SECURITAIRE

1	Actes de violence perpétrés par des agents de Service National dits « Bâtisseurs » dans le Territoire de KANYAMA ; notamment la confiscation des produits agricoles, des extorsions, ainsi que des abus sexuels sur mineures.	- Ouvrir une enquête judiciaire ; - Sanctionner les auteurs ; - Sensibiliser les agents au respect des droits humains.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère des Droits Humains.
---	---	--	---

2	Tracasseries policières sur les routes des différents axes par la police de circulation routière et les agents du service de transport et voies de communication au niveau des péages.	- Supprimer les barrières illégales ; - Sensibiliser les agents.	- Ministère des Transports, et Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
III. ECONOMIQUE			
1	Dégradation avancée des infrastructures routières dont la RN1, qui entrave les échanges entre les Territoires de la Province du HAUT-LOMAMI et les Provinces limitrophes.	Réhabiliter l'ensemble des infrastructures routières.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
2	- Non rétrocession de la dotation communautaire par l'entreprise Kobold Metals bénéficiaire de sept permis d'exploitation, dont trois à MALEMBA-NKULU ; - Non-respect de la quotité de 0,3% due au titre de dotation communautaire.	- Appliquer et respecter la quotité de 0,3% de la dotation communautaire ; - Mettre en place un comité de suivi. - Redistribuer équitablement les revenus de l'exploitation minière.	- Ministère des Mines ; - Ministère des Finances.
3	La dégradation de la voie ferrée spécifiquement la ligne KAMINA – BUKAMA – LUBUMBASHI.	Réhabiliter la ligne ferroviaire SNCC KAMINA–BUKAMA–LUBUMBASHI.	Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement.
4	Transfert systématique des produits agricoles issus du Service National vers d'autres Provinces empêche le territoire de Kanyama d'en tirer des bénéfices directs.	- Fixer un quota de vente locale ; - Créer des points de stockage.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Service National.
5	Ensablement du bief navigable du Fleuve Congo rendant difficile le transport fluvial entre les Territoires de BUKAMA et KONGOLO dans le TANGANYIKA.	Lancer les travaux de dragage et d'entretien fluvial.	Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement.
6	Coupures fréquentes d'électricité à Kamina en raison du retard des travaux sur la Centrale de Kilubi. Les projets SNEL de modernisation du réseau n'ont pas encore atteint la Province.	Finaliser les travaux sur la centrale de Kilubi.	Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité.

7	Absence d'un aéroport opérationnel permettant la fluidité du trafic aérien.	Réhabiliter la piste KAMINA-BASE en aéroport commercial et construire un aérodrome dans chaque Territoire de la Province.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
8	Dégradation de la voie ferrée KAMINA-LUBUMBASHI, ainsi que l'ensablement du fleuve Congo sur le tronçon BUKAMA-KONGOLO.	- Réhabiliter la voie ferrée KAMINA-LUBUMBASHI ; - Curer le Fleuve Congo sur le tronçon BUKAMA-KONGOLO.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
9	Abandon des travaux de la réhabilitation de la RN1, sur le tronçon KABONDO-KIBULA, due à la délocalisation des travaux au profit de la RN630, dont les travaux restent inachevés.	- Poursuivre et achever la réhabilitation de la RN1 sur le tronçon KABONDO-KIBULA ; - Contrôler la charge des camions ;	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics. - Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement.
10	Effondrement du pont BUNDWE, en date du 3 septembre 2025, interrompant le trafic entre KABONDO-DIANDA et BUKAMA.	Réparer le pont BUNDWE.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
11	Surcharge des poids lourds demeure un risque majeur pour la durabilité des ouvrages routiers.	Contrôler la charge des camions.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement.

IV. SOCIO- CULTUREL

1	Faible taux de scolarisation due à l'éloignement de certains villages des écoles.	- Construire des écoles de proximité ; - Recruter et mécaniser les nouveaux enseignants.	- Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
---	---	---	--

2	Destruction de plusieurs écoles publiques construites pour la plupart en matériaux non durables (briques en terre et toitures en paille), touchées lors des dernières pluies, cas de l'Institut Songa Mission, Kamina 2, Kinda Tomo et l'Institut Luabo.	Construire des écoles publiques en matériaux durables.	- Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
3	Retard dans l'exécution des travaux de construction d'infrastructures scolaires dans le cadre du Programme PDL 145T dans les Territoires de KAMINA et BUKAMA.	Finaliser les travaux de construction des infrastructures scolaires.	- Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Plan et Coordination de l'aide au Développement ; - Ministère des Finances.
4	Lenteur du processus de mécanisation du personnel enseignant local.	Accélérer le processus de mécanisation du personnel enseignant local.	- Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté ; - Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service Public ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
5	Délabrement de l'Université de KAMINA.	Réhabiliter et moderniser l'Université de KAMINA notamment en la dotant d'une bibliothèque moderne, de laboratoires équipés et d'une salle informatique adaptée à la recherche.	- Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
6	Insuffisance des établissements d'enseignement supérieur au chef-lieu de la Province et leur absence dans certains Territoires.	Construire des établissements d'enseignement supérieur dans le chef-lieu de la Province et Territoire.	- Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
7	Faible couverture sanitaire de la population due à l'éloignement des centres de santé. - Les infrastructures construites ne respectent pas les normes et elles ne sont pas équipées en matériels ni approvisionnées en produits pharmaceutiques ; - Non mécanisation du personnel soignant ; - Insuffisance des matériels et	- Réhabiliter les hôpitaux et construire les infrastructures sanitaires dans les normes ; - Mécaniser le personnel soignant ; - Étendre le programme de la couverture vaccinale ; - Désintéresser les prestataires chargés de la couverture vaccinale et sanctionner les détournes des fonds destinés à leur paie.	- Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service Public ;

	équipements hospitaliers, exposant la population, notamment la femme enceinte, à de graves risques, ; - Découragement des prestataires chargés de la couverture vaccinale suite au détournement des fonds alloués à leur paie.		
8	Délabrement avancé des Hôpitaux relevant des zones de santé des Territoires de KAMINA, SONGA et KINDA.	Réhabiliter les hôpitaux relevant des zones de santé des Territoires KAMINA, SONGA et KINDA.	- Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

5. PROVINCE DU HAUT-UÉLÉ

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Non mécanisation de plusieurs écoles dans la Province du HAUT-UÉLÉ.	Mécaniser ces écoles.	- Ministère de l'Education Nationale et de la Nouvelle Citoyenneté ; - Ministère de la Fonction Publique, modernisation de l'Administration et Innovation du Service public.
2	Irrégularité de la paie à la Division Provinciale de la Formation Professionnelle.	Payer régulièrement les salaires des Agents de la Division Provinciale de la Formation Professionnelle.	- Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service public ; - Ministère de la Formation Professionnelle ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
II. SECURITAIRE			
1	Présence des éleveurs armés MBORORO dans le Territoire de NIANGARA.	Identifier, neutraliser, désarmer et rapatrier les éleveurs Mbororo.	- Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère des Affaires Etrangères, Coopération Internationale et Francophonie ; - Ministère des Droits Humains ; - Ministère de l'Intégration Régionale.
2	Présence excessive des éléments armés (militaires et policiers) dans les carrières minières tenues par des étrangers.	- Réduire sensiblement le nombre des éléments armés dans les carrières minières ; - Appliquer les dispositions du Code minier et le règlement minier.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieure, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère des Mines.
3	Indiscipline caractérisée de certains éléments de l'armée et de la Police Nationale dans la Province.	- Rétablir l'ordre et la discipline dans l'armée et dans la Police Nationale - Appliquer rigoureusement des sanctions tant administratives que judiciaires exemplaires.	- Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.

4	Délabrement avancé de la base militaire de GOMBARI, dans le Territoire de WATSA.	Réhabiliter et équiper la base militaire de GOMBARI,.	- Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
5	- La récurrence des conflits de limites entre les entités administratives notamment : - Entre les localités de sambia (Territoire de DUNGU) et AKWA (Territoire de FARADJE) ; - Entre le Territoire de WAMBA et les Chefferies voisines ; - Conflit de pouvoir coutumier dans la Chefferie de MARIMINZA en Territoire de WATSA (il existe deux Chefs de groupement Bugutali : Monsieur César MBILIKI de la vraie famille régnante et Monsieur Issa SENZE imposé par le VPM/ Intérieur ; - Création de nouvelles Chefferies (BARI-LOGO et BANGBA-MAYOGO) dans le secteur KIBALI sans adhésion de six tribus qui composent le secteur KIBALI ; - Nomination abusive des Chefs Coutumiers par le VPM/Intérieur ayant engendré des conflits intercommunautaires ingérables dans la région minière autour des installations de KIBALI GOLD MINES qui risque de conduire au phénomène KAMWENA SAPU dans la Province de HAUT-UÉLÉ.	- Diligenter une mission des Agents de l'Institut Géographique afin de délimiter les entités ; - Redynamiser la Commission Consultative de Règlement des Conflits Coutumiers ; - Faire respecter la loi n° 15/015 au 25 Aout 2015 fixant le statut des Chefs Coutumiers ; - Retirer l'arrêté ministériel du VPM/Intérieur n° MIN25/CAB/VPMINTERSDDES/SLBJ/008/2025 du 10 février 2025 parce qu'à la base de la déstabilisation des toutes les entités situées autour des installations de Kibali Gold Mines ; - Rechercher l'adhésion de six tribus qui composent le secteur de Kibali.	- Ministère des Mines ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.

III. ECONOMIQUE

1	Non-respect de la loi congolaise sur la sous-traitance dans le secteur privé par la société KIBALI GOLD MINES.	- Faire respecter strictement par la société KIBALI GOLD MINES, la loi n° 17/001 du 8 février 2017 fixant les règles applicables à la sous-traitance dans le secteur privé ; - Offrir des opportunités aux opérateurs économiques nationaux et autochtones dans le respect du code minier ; - Appliquer rigoureusement les sanctions prévues par ladite loi.	- Ministère des Mines ; - Ministère de l'Emploi et du Travail ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère de l'Entrepreneuriat et Développement des Petites et Moyennes Entreprises ; - Autorité de la Régulation de la Sous-traitance dans le secteur privé, (ARSP).
2	Délabrement très avancé des Infrastructures de base (RN 25 NIASA-ISIRO-WATSA), des Hôpitaux, écoles et Université.	Réhabiliter la RN25 dans ses tronçons NIASA-ISIRO-WATSA et d'autres infrastructures de base (Hôpitaux, Université, Ecoles).	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de Développement Rural ; - Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté ; - Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire.
3	Enclavement total et asphyxie de la Province suite à l'effondrement de deux ponts (NZORO et NZOPI) et la dégradation de plusieurs ponts.	- Reconstruire en urgence les deux ponts effondrés ; - Réhabiliter les ponts dégradés.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de Développement Rural ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
4	Dépendance administrative des services des entreprises publiques relevant du portefeuille de l'Etat et des Régies financières nationales aux Directions Provinciales de la TSHOPO, plutôt que de créer des Directions Provinciales spécifiques pour la Province de HAUT-UÉLÉ.	Installer les différentes Directions Provinciales de ces entreprises et régies financières à Isiro, le Chef-lieu de la Province de Haut-UÉLÉ.	Ministère du Portefeuille.

IV. SOCIO- CULTUREL

1	Etat de délabrement avancé de l'Hôpital Général d'Isiro.	Réhabiliter et équiper en urgence l'Hôpital Général d'Isiro.	- Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
---	--	--	--

6. PROVINCE DE L'ITURI

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Prorogation excessive de l'état de siège.	Exécuter toutes les conclusions issues de l'évaluation de l'état de siège.	Gouvernement de la République.
2	Insuffisance d'effectifs, de moyens logistiques adéquats et de la coordination opérationnelle, notamment dans les opérations conjointes FARDC-UPDF. Renforcer les effectifs et	les capacités logistiques des forces engagées dans les opérations conjointes FARDC-UPDF tout en améliorant la coordination inter armée entre les FARDC et l'UPDF à travers des mécanismes de planification, de communication et de suivi commun.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de l'Intégration Régionale.
3	Présomption des pratiques de corruption et d'interférence politique dans le fonctionnement des institutions provinciales, compromettant la transparence, l'impartialité et l'efficacité de décisions administrative et judiciaires.	Mettre en place des mécanismes indépendant de contrôle et de reddition de compte, renforcer les capacités des organes de lutte contre la corruption (CENAREF, IGF, Cour des Comptes, etc...) et garantir l'indépendance des institutions provinciales face aux pressions politiques.	- Ministères des Finances ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - IGF.
4	Mise en œuvre partielle de l'Accord de paix d'ARU II en raison d'un manque de moyens financiers et au faible suivi de résolution issues du dialogue de paix.	- Mobiliser les ressources financières nécessaires pour l'application effective des accords de paix ; - Mettre en place un mécanisme de suivi et d'évaluation de résolution issues des dialogues ; - Renforcer la coordination entre les parties prenantes.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de Budget ; - Ministère de la Finance ; - Présidence de la République - Commissions parlementaires en charge de la sécurité et de la paix.
5	Retard prolongé dans l'organisation du forum intercommunautaire de reconsolidation en ITURI, pourtant crucial pour le renforcement de la cohésion sociale.	Accélérer le processus d'organisation du forum inter-Ituri, en mobilisant les ressources nécessaires et les parties prenantes locales, nationales et les partenaires internationaux pour garantir son succès.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.

6	Marginalisation de la Province dans les décisions nationales majeures et dans la répartition des responsabilités au niveau du pouvoir central.	Assurer les meilleures inclusions de la Province dans les instances des décisions nationales et promouvoir la nomination des ressortissants de la Province au poste de responsabilité au niveau central enfin de renforcer l'équité et l'unité nationale.	- Présidence de la République ; - Primature ; - Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service public; - Assemblée Nationale et Sénat.
7	Absence de la Direction provinciale de la DGI dans la Province.	Ouvrir une Direction Provinciale de la DGI dans la Province afin de renforcer la mobilisation des recettes fiscales, rapprocher les services de l'administration fiscales des contribuables et améliorer la gestion locale des Finances Publiques.	Ministère des Finances.
8	Exploitation illégale des minerais (or).	Mettre fin à cette exploitation illégale des minerais.	- Ministère des Mines ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.

I. SECURITAIRE

1	- Persistance de l'insécurité et recrudescence des violences dans les Territoires de DJUGU, D'IRUMU et de MAMBASA malgré l'état de siège ; - Multiplication des groupes armés locaux et étrangers (ADF, CODECO/URDPC, CRP, MAPI, ZAIRE/Auto-défense, Djamukula-Bhatu, Chini ya Tuna, Maï-Mai, FRPI).	- Mettre fin à l'insécurité et à la recrudescence des violences dans lesdits Territoires ; - Traquer et neutraliser les groupes armés afin de rétablir la paix et la sécurité sur toute l'étendue de la Province ; - Traduire en justice les auteurs de ces faits ; - Renforcer la sécurité par le désarmements, démobilisation et réinsertion (DDR) des groupes armés.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Programme Nationale de Désarmement, Démobilisation, Relèvement Communautaire et Stabilisation (PNDDRCS) ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
2	Infiltrations étrangères (ADF, Séléka).	Intensifier les opérations militaires contre les infiltrations étrangères.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
3	Hausse de la criminalité urbaine dans la Ville de Bunia.	Mettre fin à la criminalité urbaine dans la ville.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants.

4	Faible engagement des troupes ougandaises lors des attaques dans les opérations militaires conjointes FARDC-UPDF.	Mettre en place un mécanisme de suivi et d'évaluation conjoint pour s'assurer du respect des engagements Militaires des deux parties.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère des Affaires Etrangères, Coopération Internationale, et Francophonie.
5	Trafic d'armes et réseaux criminels transfrontaliers impliqués dans l'exploitation illégale des minerais.	- Mettre fin au trafic d'armes et à l'exploitation illégale des minerais ; - Démanteler le réseau des trafiquants d'armes impliqués dans l'exploitation des minerais ; - Arrêter et traduire en justice ces auteurs.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère des Mines ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
6	Retard et dysfonctionnement considérable dans la mise en œuvre et de la coordination provinciale du P-DDRCS en ITURI.	Accélérer la mise en œuvre du P-DDRCS.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
7	Faiblesse opérationnelle sur terrain des éléments des forces de défense et de sécurité (FARDC, PNC et autres services de sécurité) face aux forces d'agression et d'occupation.	Organiser un meilleur déploiement des troupes au front et procéder au recrutement des nouveaux éléments.	- Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.

I. ECONOMIQUE

1	Economie paralysée par l'insécurité.	Sécuriser les opérateurs économiques.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants.
2	- Dépendance alimentaire accrue de l'Ouganda et inflation élevée ; - Destruction des infrastructures productives.	- Encourager la production locale ; - Alléger les mesures fiscales sur les produits locaux - Réhabiliter les infrastructures productives.	- Ministère de l'Economie Nationale ; - Ministère des Finances ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de l'Industrie ; - Ministère de l'Entreprenariat et Développement des PME.

3	Non traçabilité des ressources naturelles principalement l'Or.	Faire appliquer et respecter la législation et les accords et traités internationaux en la matière.	- Ministère des Affaires Etrangères, Coopération Internationale et Francophonie ; - Ministère des Mines.
I. SOCIO-CULTUREL			
1	Malaise sociale dû à des suspicions et arrestations de certains opérateurs économiques de la Province de l'ITURI.	Faire cesser les suspicions à la base des arrestations de ces opérateurs.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
2	Méfiance persistante entre certaines communautés en particulier HEMA et LENDU (alimentée par les discours de haine et la manipulation politique).	Mettre fin aux discours de haine entre les communautés HEMA et LENDU.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
3	Diffusion des messages haineux par la Radio FARD.	Suspendre la Radio et sanctionner les auteurs.	Ministère de la Communication et Médias.

7. PROVINCE DU KASAÏ

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Absence des Directions Provinciales des services publics comme la DGI, DGDA, DGRAD, OCC rendant impossible la collecte des droits, taxes et redevances dus au Trésor Public.	Mettre en place les Directions Provinciales de ces services publics.	- Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Ministère du Commerce Extérieur.
II. SECURITAIRE			
	Voir le chapitre 2 relatif aux problèmes communs à toutes les provinces.		
III. ECONOMIQUE			
1	Impraticabilité des routes d'interconnexions entre les différents territoires de la Province.	- Réhabiliter les routes secondaires ; - Instaurer le système de cantonnage manuel ; - Réhabiliter les divers ponts et bacs ; - Construire les routes d'intérêt commun.	- Ministère des Transports, voies de Communication et Désenclavements ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
2	Délabrement de la ligne ferroviaire Ilebo – Lubumbashi.	Réhabiliter le tronçon Ilebo – Lubumbashi.	- Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget.
3	Délabrement avancé des ports fluviaux du Kasai.	Réhabiliter les différents ports fluviaux de la Province.	- Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget; - Ministère des Finances.
4	Abandon et délabrement de l'aéroport national de Tshikapa.	Reprendre les travaux de réhabilitation de l'aéroport national.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère du Budget. - Ministère des Finances.
5	- Quasi inexistence de l'électricité dans les territoires de la Province ; - Inexploitation quasi-totale de l'immense potentiel hydroélectrique de la Province, en	- Construire des mini-barrages et des centrales solaires ; - Mettre fin aux délestages	- Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de l'Entrepreneuriat, et Développement des Petites et Moyennes Entreprises ;

	dehors du barrage de LUNGUDI concédé à la société d'électricité du Congo « EDC » en sigle, pour une consommation domestique ; - Fréquent cas de délestages.		- Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
6	Existences de nombreuses têtes d'érosion et de dégradation environnementale observées dans la Ville de Tshikapa.	Initier les travaux de lutte antiérosifs.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Ministère du Développement Rural ; - Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Economie du Climat.
7	Absence de structures d'encadrement des paysans dans le domaine de production vivrière et des cultures de rente telles que le café, palmier à huile, l'élevage ainsi que la pisciculture.	- Encadrer les paysans pour promouvoir le développement dans le domaine de production vivrière et des cultures de rente ; - Promouvoir le développement de l'agro business afin d'améliorer les revenus de paysans et d'autres opérateurs du secteur.	- Ministère de l'Industrie ; - Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire ; - Ministère de la Pêche et Elevage ; - Ministère du Développement Rural.
IV. SOCIO -CULTUREL			
1	Non effectivité de la gratuité de la maternité dans la ville de Tshikapa.	Rendre effectif la gratuité de la maternité.	- Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ;

8. PROVINCE DU KASAÏ-CENTRAL

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Mauvaise gestion des conflits du pouvoir coutumier.	Faire respecter la loi en la matière.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
2	Taux croissant d'analphabètes.	-Exécuter un programme d'alphabétisation ; - Sensibiliser les parents sur l'importance de l'éducation.	- Ministère de l'Education Nationale et Nouvelles Citoyenneté ; - Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale ; - Ministère du Plan et de la Coordination de l'aide au Développement ; - Ministère de la Formation Professionnelle.
3	Retard dans la délivrance des permis de conduire.	Accélérer avec la délivrance régulière des permis de conduire.	Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement.
II. SECURITAIRE			
	Voir le chapitre 2 relatif aux problèmes communs à toutes les provinces		
III. ECONOMIQUE			
1	Destruction du tissu économique accentuée par la crise due au phénomène KAMUINA NSAPU.	Reconstruire le tissu économique local.	- Ministère de l'Economie Nationale ; - Ministère du Plan et Aide au Développement.
2	- Absence de routes de desserte agricole ; - Lenteur dans l'exécution des travaux de construction de la RN1 axe Kamuesha-Kananga et Mbuji-Mayi - Kananga.	- Construire des routes de desserte agricoles, - Accélérer le projet TSHILEJELU et RN1 axe KAMUESHA-KANANGA et Mbuji-Mayi et de la route KALAMBA MBUIJ - KANANGA.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement.
3	Léthargie dans l'exécution des travaux de construction du barrage hydroélectrique de KATENDE.	Accélérer les travaux de construction du barrage hydroélectrique KATENDE.	- Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget. - Ministère des Finances.

IV. SOCIO-CULTUREL			
1	Déboisement incontrôlé sur toute l'étendue de la Province.	- Mettre fin au déboisement sauvage ; - Reboiser conformément aux normes internationales.	Ministère de l'Environnement Développement Durable et Nouvelle Economie du Climat.
2	Faible prise en charge des retournés de l'Angola.	Dégager des moyens conséquents pour leurs prises en charge et leur réinsertion sociale.	Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale.
3	Manque d'un stade moderne pour la jeunesse Kasaïenne.	Construire des stades municipaux modernes notamment le stade Ndaye Mutumbula.	- Ministère des Sports et Loisirs; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Plan et Coordination de l'Aide au Développement ; - Ministère du Budget. - Ministère des Finances.
4	Manque de centres d'encadrement des personnes vulnérables dans la ville de Kananga.	- Construire les centres d'encadrement des personnes vulnérables : homes des vieillards, orphelinats etc ; - Encadrer les personnes vulnérables et promouvoir leurs droits.	- Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère du Genre, Famille et Enfant ; - Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale.

9. PROVINCE DE KASAÏ-ORIENTAL

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Intolérance politique.	- Faire respecter l'exercice des libertés publiques par tous les citoyens ; - Promouvoir la tolérance entre formations politiques.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère des Droits Humains.
2	Recrutement des agents de la CNSSAP Kasai Oriental à Kinshasa.	Rappeler aux responsables de la CNSSAP l'obligation de respecter la procédure de recrutement du personnel en accordant priorité aux compétences locales.	Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service Public.
II. SECURITAIRE			
1	Détention d'armes à feu par les civils.	Faire respecter la législation sur le port d'armes.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
III. ECONOMIQUE			
1	- Absence de l'outil de production à la MIBA ; - Impaiement des cadres et agents de la MIBA ; - Spoliation du domaine foncier de la MIBA par les communautés riveraines.	- Octroyer une subvention pour permettre à la MIBA de renouveler l'outil de production et relancer les activités ; - Payer son personnel ; - Interdire les lotissements dans la concession de la MIBA et protéger son domaine foncier.	- Ministère du Portefeuille ; - Ministère des Mines ; - Ministère des Affaires Foncières ; - Ministère de l'Urbanisme et Habitats ; - Ministère du Budget - Ministère des Finances.
2	Flambée des prix des biens de première nécessité sur les marchés notamment le maïs.	- Subventionner et encadrer les agriculteurs par l'octroi des intrants ; - Mécaniser l'agriculture ; - Désenclaver la Province par la réhabilitation des routes nationales 1, 2 et des routes provinciales.	- Ministère de l'Economie Nationale; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire.
3	Impraticabilité de la RN1 dans son tronçon allant de MBUJI-MAYI à KABEYA-KAMUANGA.	Réhabiliter la RN1 dans son tronçon allant de MBUJI-MAYI à KABEYA-KAMUANGA.	Ministère des Infrastructures et Travaux Publics.

1	Délabrement des routes de desserte agricole dans les axes : - Tsiala - Nunu - Mpanya Mutombo ; - Mbuji-Mayi-Tshilundu ; - Bena Mukendi-Tshinanu-Kasansa ; - Lukalaba-kasana ; - Dinsanga-Nkuadi ; - Tshitenga-Tshiala ; - Bakuasumba-Mbuji-Mayi ; - Bena Cimanga-Bena Cisuaka ; - Cilundu-Miabi ; - Cijiba-Miabi ; - Tshinciangu-Miabi ; - Tshinciangu-kena Nkuna ; - Mabaya-Mbuji-Mayi ; - Bibanga-Tshilenge avec un Bac sur la rivière Tshilemba ; - Kamiji-Bakua Mbikayi avec un bac sur la rivière Mbuji-Mayi.	Réhabiliter ces routes d'intérêt national et provincial.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
----------	---	--	--

V. SOCIO- CULTUREL

1	Accroissement sans cesse du chômage avec notamment en corollaire l'exode de la population active.	- Créer un fonds d'appui aux petites et moyennes entreprises ; - Créer des emplois par les investissements dans les divers secteurs.	- Ministère du Plan et Coordination de l'Aide au Développement ; - Ministère de l'Industrie ; - Ministère de la Formation Professionnelle.
2	- Vol des panneaux solaires placés à la centrale photovoltaïque de Tshipuka ; - Faible taux de desserte en électricité.	- Remplacer les panneaux solaires volés ; - Traquer et traduire devant les juridictions compétentes les inciviques auteurs du vol des panneaux solaires ; - Renforcer la sécurité de la centrale photovoltaïque ; - Construire des mini-barrages électriques sur les chutes de la Province en s'appuyant sur l'expérience de la SACIM notamment à	- Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.

		Tshibasa ; - Parachever les travaux de construction de la centrale photovoltaïque et assurer sa mise en service.	
3	Dégradation du stade Kashala Bonzola.	Réhabiliter et Achever les travaux de ce stade.	- Ministère des Sports et Loisirs ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
4	Absence de suivi des projets retenus dans le cadre du programme Tshilejelu.	- Diligenter des enquêtes pour établir les responsabilités ; - Organiser régulièrement des missions de contrôle et d'évaluation des travaux dans le cadre du programme Tshilejelu.	- Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère du Plan et Coordination de l'Aide au Développement ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics.

10. VILLE-PROVINCE DE KINSHASA

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Manque de politique d'urbanisation de la ville de Kinshasa.	- Mettre en place une politique d'urbanisation et veiller à son application ; - Encourager des partenariats public-privé pour le développement des logements sociaux et des infrastructures de base.	- Ministère de l'Urbanisme et Habitat ; - Ministère du Plan et Coordination de l'Aide au Développement ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de l'Aménagement du Territoire.
II. SECURITAIRE			
1	Insuffisance et irrégularité de l'éclairage public sur les grandes artères, routes secondaires et les zones à forte densité de population ainsi que tous les coins isolés des quartiers résidentiels favorisant l'insécurité (enlèvement, braquages, etc.).	- Eclairer suffisamment et régulièrement l'ensemble du réseau routier, les zones à forte densité de population, ainsi que tous les coins isolés dans les quartiers résidentiels ; - Mettre en place un système de renseignement de manière à démanteler ces réseaux criminels.	- Ministère des Ressources Hydrauliques et Électricité ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
2	Défaillance de la sécurité de proximité et collusion alléguée entre forces de sécurité et groupes criminels.	- Mise en place d'enquêtes indépendantes ; - Mise en place de cellules de déontologie et sanctions disciplinaires ; - Mener des formations opérationnelles ; - Améliorer les salaires et conditions de travail des forces de sécurité pour réduire la vulnérabilité à la corruption.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
3	Épisodes de violences localisées (ex. vols à mains armées, enlèvements, pillages, viols signalés).	- Mener des patrouilles mixtes ; - Activer les comités locaux de sécurité ; - Elaborer les plans de sécurisation domiciliaire et voies d'évacuation ; - Renforcer les postes de police en personnel et équipement.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants.

4	Persistance de la Cybercriminalité.	Mettre en place un arsenal institutionnel de cyber sécurité pour faire face aux menaces numériques, et développer parallèlement un arsenal judiciaire, en instituant une politique pénale spécialisée à compétence nationale pour réprimer les cyberattaques.	- Ministère des Postes et Télécommunications ; - Ministère de l'Economie Numérique ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
III. ECONOMIQUE			
1	Nombre insuffisant des agences des banques commerciales dans certaines communes.	Encourager les banques commerciales à installer leurs agences dans toutes les communes.	Ministère des Finances.
IV. SOCIO-CULTUREL			
1	Persistance des embouteillages dans la ville, causant une difficulté de transport et une perte de temps de travail. 	- Prendre des mesures concrètes pour fluidifier la circulation routière ; - Mettre en place une signalisation routière moderne ; - Gérer intelligemment les carrefours et déployer des solutions technologiques adaptées ; - Accélérer la réforme du transport urbain collectif, notamment par la régulation stricte des activités des taxis bus ; - Interdire les stationnements anarchiques et créer des parkings modernes.	- Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
2	Difficulté d'accès aux logements décents due à l'augmentation de la densité de la population kinoise.	Mettre sur pied un plan de réaménagement de la ville de Kinshasa pour la construction des logements sociaux.	- Ministère de l'Aménagement du Territoire ; - Ministère de l'Urbanisme et Habitat ; - Ministère des Affaires Foncières ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

3	Intoxication alimentaire.	- Veiller à l'application des normes de contrôle qualité et sécurité alimentaire par les services attitrés (OCC, service de quarantaine, service d'hygiène) ; - Sanctionner sévèrement les importateurs et les vendeurs des produits impropres à la consommation ainsi que les agents complices.	- Ministère du Commerce Extérieur ; - Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire ; - Ministère de l'Economie Nationale ; - Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
4	Routes jalonnées de nids-de-poule, longées des caniveaux et rigoles à ciel ouvert qui charrient les eaux usées et deviennent des déchèteries sauvages, prolifération des déchets plastiques et autres.	- Réhabiliter le réseau routier ; - Curer les caniveaux ; - Sensibiliser la population sur le changement des mentalités en matière environnementale ; - Mettre en place un mécanisme de gestion des déchets plastiques et autres.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Plan et Coordination de l'Aide au Développement ; - Ministère de Développement Rural ; - Ministère de l'Aménagement du Territoire ; - Ministère de la Communication et Médias ; - Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Economie du Climat.
5	- Construction anarchique et spoliations des biens et espaces publics de l'Etat ; - Plaintes des occupants des espaces situés le long de cours d'eaux et dans les zones jugées dangereuses suite à la démolition de leurs maisons.	- Lutter contre les constructions anarchiques ; - Eriger en infraction l'octroi des titres immobiliers sur les emprises publiques et les sites jugés dangereux.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de l'Aménagement du Territoire ; - Ministère des Affaires Foncières ; - Ministère de Développement Rural ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
6	Embouteillages récurrents sur la RN1, notamment sur le tronçon Kinshasa Moanda, constituent un véritable casse tête pour les voyageurs.	- Prendre des mesures concrètes pour fluidifier la circulation ; - Interdire les stationnements anarchiques.	- Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières
7	Insuffisance de financement et d'infrastructures adaptées pour les activités culturelles et artistiques, qui devraient contribuer à la cohésion et à l'épanouissement collectif.	Allouer plus de financement, construire davantage d'infrastructures adaptées pour les activités culturelles et artistiques, aux fins de contribuer à la cohésion et à l'épanouissement collectif.	- Ministère de la Culture, Arts et Patrimoines. - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ;

11. PROVINCE DU KONGO-CENTRAL

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
	Voir le chapitre 2 relatif aux problèmes communs à toutes les provinces		
II. SECURITAIRE			
1	Recrudescence de vols à mains armées dans les grandes villes, agglomérations et cités : cas de braquages à Moanda, Matadi et KIMPESE. Doter les éléments de	la Police des moyens et équipements nécessaires pour lutter contre les vols et le banditisme à mains armées.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
2	Montée des violences urbaines de la part des jeunes « kuluna » dans les villes et centres urbains tels que MATADI, BOMA, MBANZA NGUNGU, KINZAU MVUETE, KWILU NGONGO et KIMPESE.	Accroître les effectifs et les moyens des forces de sécurité, en les équipant convenablement pour lutter contre les kuluna.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
III. ECONOMIQUE			
1	Difficulté d'exploiter les potentialités agricoles, minières et énergétiques suite aux obstacles liés : - à l'état des Infrastructures ; - à l'accès aux marchés et - au manque d'appui technique.	- Réhabiliter et construire des infrastructures ; - Ouvrir l'accès aux marchés ; - Apporter l'appui technique.	- Ministère du Développement Rural ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Ministère de l'Economie Nationale.
2	Dégradation avancée du tronçon reliant la RN1 au site de ZONGO.	Réhabiliter le tronçon reliant la RN1 au site de ZONGO.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
3	Délabrement avancé des routes censées désenclaver des territoires Stratégiques tels que KIMVULA et LUOZI.	Réhabiliter les tronçons routiers prioritaires : RN1 vers KIMVULA, RN1/KIMPESE - LUOZI, ainsi que toutes les routes de desserte agricole.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Développement Rural ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

4	Impraticabilité de la RN12 reliant MADUDA, Sumbi et LUOZI.	Réhabiliter le tronçon routier de la RN12.	- Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère de Développement Rural ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
5	Enclavement des quatre grands bassins de production de la Province à savoir : LUKULA, INKISI, LUILA et le bassin de la mer.	Désenclaver les quatre grands bassins de production de la Province.	- Ministère du Développement Rural ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire.
6	Lenteur dans l'exécution des travaux du projet de construction du Port en Eau Profonde de Banana.	Accélérer la construction du Port en Eau Profonde de Banana, levier stratégique pour l'économie nationale et source de revenus pour le Kongo Central.	- Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère du Plan et de la Coordination à l'aide au Développement ; - Ministère des Finances
7	L'arrêt des activités du Port de Boma et du transport ferroviaire de la SCPT.	Relancer les activités portuaires et ferroviaires : réactiver le port de Boma, à l'arrêt depuis plus de dix ans, et renforcer le transport ferroviaire de la SCPT pour réduire les accidents et désengorger la RN1.	- Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
8	Impraticabilité de la RN16 sur les tronçons KISANTU – KWILU - KASAÏ jusqu'au KATANGA ainsi que des routes de desserte agricole qui y débouchent causant des difficultés d'approvisionnement des grands centres de consommation.	Réhabiliter la RN16 ainsi que les routes de desserte agricole adjacentes.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Développement Rural ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

IV. SOCIO-CULTUREL

1	Etat de vétusté avancée et répétition des pannes de Bac de LUOZI Reliant le Territoire de LUOZI à celui de SONGOLOLO,	Doter le Territoire de LUOZI de deux bacs modernes d'au moins 75 tonnes, afin de mettre fin à son enclavement et sécuriser la traversée du fleuve.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
2	Interruption de la poursuite des travaux du Stade KASA-VUBU de Boma.	Relancer les travaux du stade KASA-VUBU de Boma.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère des Sports et Loisirs; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances
3	Mauvaise gestion de la circulation de gros véhicules dans la ville de MATADI empoisonnant le quotidien de ses habitants, pourtant siège des Institutions Provinciales.	Créer des parkings et parcs de gestion des gros véhicules.	- Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Gouvernement Provinciale du Kongo-Central.

12. PROVINCE DU KWANGO

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
	Voir le chapitre 2 relatif aux problèmes communs à toutes les provinces		
II. SECURITAIRE			
1	Manque de suivi des politiques publiques.	Renforcer le contrôle de suivi.	Ministère du Plan et Coordination de l'aide au Développement.
2	Non asphaltage de la Route Nationale n°16 (RN16), reliant la Province du KWANGO à la Province du KONGO-CENTRAL.	Asphalter la RN16 en priorité.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
III. ECONOMIQUE			
1	Absence d'une succursale de la Banque Centrale du Congo dans la Province du KWANGO entraînant le dysfonctionnement bancaire (cas d'ECOBANK dont les agents exigent les pots-de-vin).	Implanter une succursale de la Banque Centrale au Kwango pour réorganiser le circuit bancaire, inciter et ainsi faciliter l'installation des agences des banques commerciales dans chaque territoire.	Ministère des Finances.
2	Accès limité aux intrants agricoles.	Doter les agriculteurs des intrants agricoles.	Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire.
3	Déforestation massive due à la production de braises.	- Sanctionner les personnes impliquées dans la déforestation illégale ; - Augmenter la taxe sur la braise ; - Encourager et financer le reboisement ; - Appuyer les Associations et les Organisations Non Gouvernementales de protection de l'environnement.	- Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Economie du Climat ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
4	Cession illégale de forêts par des chefs coutumiers.	Sensibiliser les chefs coutumiers au respect de la réglementation stricte sur l'exploitation forestière.	- Ministère de l'Environnement, Développement et Nouvelle Economie du Climat ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.

I. SOCIO-CULTUREL

1	Apparition d'une Épidémie non identifiée à PANZI.	Identifier, prendre des mesures préventives et lutter contre cette épidémie.	Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale.
2	Propagation des maladies animales dans la Province.	Vacciner les animaux d'élevage.	Ministère de la Pêche et Elevage.
3	Malnutrition et sous-alimentation de la population des Territoires de FESHI, KAHEMBA et KASONGO-LUNDA.	- Appliquer la politique de sécurité alimentaire ; - Sensibiliser la population à produire et à consommer des produits alimentaires variés et équilibrés ; - Apporter un soutien aux agriculteurs.	- Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire ; - Ministère du Développement Rural ; - Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale.
4	Dégradation de l'environnement caractérisée par les érosions dans la ville de KENGE et le chef-lieu du Territoire de KASONGO-LUNDA.	Lutter contre les érosions dans les différentes entités atteintes.	- Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Economie du Climat; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics.
5	Non achèvement des travaux du pont YUNGU dans le territoire de KENGE par l'office des Routes.	Achever les travaux du pont YUNGU.	Ministère des Infrastructures et Travaux Publics.
6	Affaissement du pont Kwango sur la RN1.	Réhabiliter en urgence le pont KWANGO.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

13. PROVINCE DU KWILU

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Vente des espaces verts et de tous les terrains relevant du domaine public de l'Etat par la Mairie de la Ville de KIKWIT.	Dépêcher une mission pour établir les responsabilités afin d'arrêter le bradage des espaces verts et de tous ces terrains.	- Ministère des Affaires Foncières ; - Ministère de l'Aménagement du Territoire ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
2	Conflits de compétence dans la gestion de la barrière de Langa à l'entrée de la ville de KIKWIT, entre l'Administration du territoire de BULUNGU et la Mairie de la ville de KIKWIT.	Arbitrer ce conflit.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
II. SECURITAIRE			
1	Insécurité persistante sur le tronçon MONGATA - BANDUNDU VILLE provoquant des déplacements internes des populations, créant ainsi des problèmes d'hébergement, de scolarité des enfants et de nutrition dans les milieux d'accueil, notamment à BANDUNDU VILLE, à BAGATA et à KENGE.	- Organiser des patrouilles mixtes, FARDC - PNC pour traquer ces inciviques ; - Prendre en charge les déplacés internes et la scolarité des enfants déplacés.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants.
2	Tracasseries par des militaires FARDC ayant érigé une barrière sur la route KIKWIT - FESHI, précisément à la hauteur du village Kabudi, secteur de Mudikalunga, Territoire de Gungu.	Sanctionner les responsables de ces actes et supprimer ladite barrière.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants.
III. SOCIO-CULTUREL			
1	Inachèvement des travaux d'électrification de KIKWIT, IDIOFA, GUNGU, à travers le barrage de KAKOBOLA.	- Diligenter une mission pour le contrôle afin de dégager les causes de l'arrêt des travaux d'électrification de KIKWIT, IDIOFA, GUNGU, à travers le barrage de KAKOBOLA ; - Achever les travaux.	- Ministère des Ressources Hydrauliques et Électricité ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

2	Non prise en compte de MASIMANIMBA dans la planification de l'électrification de la Province ni par ANSER, ni dans le cadre de la ligne de BANDUNDU.	- Prendre en compte MASI-MANIMBA dans la planification de l'électrification de la Province, soit par ANSER, soit dans le cadre de la ligne de BANDUNDU ; - Connecter et électrifier MASIMBANIMBA à travers la ligne BUKANGALONZO via la ville de KENGE.	- Ministère des Ressources Hydrauliques et Électricité ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
3	Retards cumulés de paiement des salaires des enseignants du Territoire d'IDIOFA payés par Afriland Bank.	- Sommer la banque Afriland de payer les arriérés ; - Trouver une autre alternative pour la paie des enseignants du Territoire d'IDIOFA.	- Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté.

14. PROVINCE DE LOMAMI

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Vétusté des bâtiments abritant les institutions provinciales de LOMAMI ainsi que des Chefs-lieux des 5 Territoires.	Réhabiliter les bâtiments abritant les institutions provinciales de LOMAMI ainsi que des Chefs-lieux des 5 Territoires.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
2	Conflit de compétences entre l'Assemblée Provinciale et les Assemblées Municipales suite à la mauvaise compréhension de la décentralisation.	- Renforcer les capacités des Députés Provinciaux et des Conseillers Municipaux sur leurs missions respectives ; - Appliquer rigoureusement la loi sur la décentralisation.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
3	Absence de liens entre justice formelle et traditionnelle et faible rapprochement des justiciables des instances judiciaires.	Procéder progressivement au remplacement de la justice traditionnelle ou coutumière par la justice formelle,	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
II. SECURITAIRE			
	Voir le chapitre 2 relatif aux problèmes communs à toutes les provinces.		
III. ECONOMIE			
1	Non-respect du circuit de la chaîne de recettes.	Veiller au respect de la loi n°11/011 du 13 juillet 2011 relative aux finances publiques.	- Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
2	Budgétisation des taxes non mobilisables sans tenir compte du pouvoir d'achat de la population. Tenir	compte du pouvoir d'achat de la population lors de la budgétisation des taxes à mobiliser.	- Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
3	Faiblesses managériales, sous-utilisation ou mauvaise programmation des 3 millions USD de contrepartie dans la mise en œuvre du Projet PRODAN.	Nécessité d'une réorientation rapide et d'un renforcement du pilotage stratégique.	- Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire ; - Ministère du Plan et Coordination de l'aide au Développement.

I. SOCIO-CULTUREL

1	Faible représentation des femmes dans les centres de prise de décisions.	Tenir compte de l'équilibre du genre.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
2	Clientélisme dans les nominations aux différents postes de responsabilités au niveau de la Province.	Mettre fin à cette pratique illégale.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières.
3	Persistance des conflits de limites entre les Provinces de LUALABA et LOMAMI qui portent sur les limites de la chefferie Mwat YAV dans le Territoire de KAPANGA, Province de LUALABA et celles des chefferies In KANISHIN, MULUNDU et KATSHISUNGU du Territoire de LUILU dans la Province de LOMAMI.	Mettre en place une commission de suivi pour faire respecter les limites (Une réunion bipartite a été tenue à KOLWEZI sur les conflits des limites entre les deux Provinces.).	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de l'Aménagement du Territoire.
4	Lenteur observée dans la construction de la RN2 sur le tronçon relevant de la Province de LOMAMI, reliant la ville de MBUJI MAYI à la ville de KABINDA, qui compromet l'effet structurant de cette infrastructure pour le développement régional.	Accélérer la construction du dit tronçon.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de Développement Rural.
5	Zéro exécution des travaux d'asphaltage de la voirie urbaine de Kabinda-ville et de MUENE-DITU, dans la Province de LOMAMI, en dépit du financement dans le cadre du Projet TSHILEJELU.	- Exécuter lesdits travaux ; - Doter les Directions Provinciales de l'OVD et l'OR des moyens adéquats pour permettre l'efficacité de leurs actions.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Plan et Coordination de l'aide au Développement ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

6	Enclavement de la Province par manque d'un aéroport viable.	Désenclaver la Province par la construction de deux aéroports nationaux viables : l'un dans la ville de KABINDA et l'autre dans la ville de MWENE DITU.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
7	- Manque de politique d'emploi ; - Absence d'institutions financières pour l'accès au crédit et au financement du secteur agricole d'où le niveau de chômage très élevé et le très faible pouvoir d'achat de la population et la réduction du circuit de la monnaie.	- Créer des emplois ; - Favoriser la création d'institutions financières pour permettre l'accès au crédit à la population.	- Ministère de l'Economie Nationale; - Ministère du Travail et Emploi ; - Ministère de l'Entrepreneuriat et Développement des Petites et Moyennes Entreprise.
8	Inexistence de l'électricité sur toute l'étendue de la Province en attente de l'exécution de projets de barrages hydroélectriques de LUKASHIYI et KAFUMBU qui ont déjà des études de faisabilité.	- Financer la construction des barrages hydroélectriques de LUKASHYI et KAFUMBU; - Financer des projets de construction de centrales solaires dans chaque Territoire.	- Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
9	Absence d'agences des banques commerciales et institutions financières dans les Territoires de NGANDANJIKI, LUILU et LUBAO qui occasionne l'abandon d'élèves pendant plusieurs jours.	Installer les agences des banques et institutions Financières dans les Territoires (LUILU, NGANDANJIKI, LUBAO) pour faciliter la paie de proximité des enseignants.	- Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté ; - Ministère des Finances.
10	Mauvaise qualité des soins due au bas niveau de qualification du personnel de santé, au manque de renforcement des capacités, à l'insuffisance d'équipements médicaux, aux laboratoires non équipés, pharmacies sans médicaments essentiels, et absences d'ambulances.	- Renforcer la capacité de personnel soignant pour une meilleure prise en charge de patients ; - Equiper les formations médicales en équipements médicaux, matériels des laboratoires et médicaments essentiels; - Doter des hôpitaux et centres de santé avec le matériel roulant et des Ambulances.	- Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère du Budget ;

11	Perception des taxes illégales par les Agents de la Police Nationale Congolaise.	- Mettre fin à cette pratique illégale ; - Sanctionner les auteurs.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
----	--	--	--

15. PROVINCE DU LUALABA

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Arrêt des travaux dans plusieurs chantiers notamment la route principale de la Cité de KABWIT, Commune de DILALA menacée par des érosions.	- Relancer et accélérer l'achèvement des chantiers publics, notamment la route principale de la Cité KABWIT ; - Assurer un suivi rigoureux des travaux ; - Mettre en place de mesures de prévention contre les érosions et les intempéries ; - Garantir la sécurité des usagers et la pérennité des infrastructures.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de l'Aménagement du Territoire ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
2	Prolifération des conflits immobiliers dus à la mauvaise gestion des services provinciaux du cadastre et de l'Habitat.	- Réduire les conflits immobiliers et garantir une gestion rigoureuse des terres et propriétés ; - Renforcer la gouvernance des services provinciaux du Cadastre et de l'Habitat ; - Améliorer la transparence, le suivi des dossiers fonciers et la résolution rapide des litiges.	- Ministère des Affaires Foncières ; - Ministère de l'Urbanisme et Habitat ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
3	Présence impressionnante des chinois et des indo-pakistanaïes, dans le petit commerce, les mines et autres petits travaux limitant les opportunités pour les commerçants nationaux.	- Appliquer la législation en matière de petit commerce, des mines et autres petits travaux vis-à-vis des étrangers ; - Renforcer le contrôle régulier du séjour des étrangers dans la Province du Lualaba, en particulier sur les sites miniers.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère des Mines ; - Ministère de l'Industrie ; - Direction Générale de Migration.
II. SECURITAIRE			
1	Tensions et insécurité causées par les exploitants artisanaux dues au manque de sites miniers disponibles.	- Créer des zones d'exploitation artisanales ; - Mettre en place des mesures de sécurité renforcées dans les sites et périmètres miniers afin de prévenir les incidents et maintenir l'ordre public.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère des Mines.

2	Présence illégale d'hommes en uniforme et d'étrangers utilisant des engins lourds sur les sites des sociétés minières.	Renforcer la surveillance des sites miniers et appliquer strictement les réglementations en la matière pour expulser les intrus ; Interdire la présence non autorisée d'hommes en uniforme et d'étrangers avec des engins lourds, afin de sécuriser les activités des sociétés minières et prévenir les tensions.	- Ministère des Mines ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants.
3	Absence d'électricité dans plusieurs nouvelles cités, malgré l'installation de poteaux par les habitants, favorisant le vol de câbles et accroissant les violences, le banditisme et la criminalité urbaine à KOLWEZI, faute d'intervention de la SNEL pour la distribution de l'énergie.	- Solliciter l'intervention urgente de la SNEL ; - Assurer la distribution d'électricité dans les nouvelles cités ; - Mettre en place un dispositif de sécurité pour protéger les infrastructures, prévenir le vol, le vandalisme et les actes criminels liés à l'absence d'énergie.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de l'Aménagement du Territoire ; - Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité.
4	Usage de maisons inachevées et inhabitées comme lieux de rencontre et de refuge des criminels, de dépôts de corps kidnappés, de caches d'armes et des objets volés.	Renforcer la sécurité et la surveillance des maisons inachevées et inhabitées en collaboration avec les autorités locales et la Police.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières.
5	Présence de plusieurs barrières illégales sur le tronçon MUTSHATSHA – DILOLO – SANDOA KAPANGA de la RN39 et la perception illégale des taxes allant de 10.000 à 50.000 francs congolais à chaque usager.	Mettre fin aux barrières et taxations illégales sur la RN39 et autres voies publiques, afin de sécuriser la circulation des usagers et prévenir les abus.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.

16. PROVINCE DE MAI-NDOMBE

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Absence de Palais de Justice à INONGO.	Construire un palais de Justice à INONGO.	- Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
II. SECURITAIRE			
1	Persistance des violences et attaques meurtrières contre des paisibles citoyens par la milice Mobondo.	- Eradiquer la milice Mobondo dans le Territoire de Kwamouth ; - Renforcer les Services de sécurité.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants.
2	Perturbation du trafic routier sur la RN17 entre MONGATA-MASHIAMBIO et BANDUNDU.	- Supprimer les barrières illégales sur la RN17 ; - Améliorer et renforcer les services de sécurité pour faciliter le déplacement des paisibles citoyens.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
3	Concentration des déplacés de KWAMOUTH dans des camps prévus aux déplacés à Bandundu et dans d'autres localités.	- Organiser un retour coordonné des déplacés vers leurs milieux d'origine ; - Désengorger et améliorer les conditions des déplacés.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale ; - Ministère des Finances ; - Ministère du Budget.
4	Absence de paix, de la cohésion sociale, de relance du développement socio-économique et culturel suite à des défis multidimensionnels qui requièrent des interventions coordonnées et inclusives.	Organiser un dialogue inclusif réunissant toutes les parties prenantes y compris les véritables instigateurs du conflit.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.

5	Violents affrontements intercommunautaires entre les communautés Teke et Yaka dans le Territoire de KWAMOUTH, entre NUNU et TEKE dans le Territoire de BOLOBO, etc. rendant difficile la gestion sécuritaire de certaines entités de la Province.	- Restaurer l'autorité de l'Etat dans le Territoire de KWAMOUTH ; - Envisager un plan spécial de réconciliation entre les communautés Teke et Yaka, et entre Nunu et Teke.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
6	Conflit entre autochtones et le peuple SAKATA à BOKORO dans le Territoire de KUTU.	Identifier les auteurs intellectuels et physiques des atrocités commises dans ce conflit, les traduire en justice et organiser des procès publics à cet effet.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
7	Divisions ethniques, rendant la cohésion sociale fragile suite aux conflits.	Promouvoir le dialogue intercommunautaire pour la cohésion sociale.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
8	Difficulté dans la poursuite des opérations des Forces Armées Congolaises (FARDC) pour reprendre la localité de LWEME dans le Territoire de KWAMOUTH contrôlée par la milice Mobondo ainsi que d'autres zones dans la Province.	Renforcer les capacités des FARDC et PNC dans le cadre des opérations en cours dans le Territoire de KWAMOUTH ainsi que dans d'autres zones de la Province.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants.

III. ECONOMIQUE

1	Paralysie de la vie économique suite à la persistance de l'insécurité dans de nombreuses zones contrôlées par la milice Mobondo ; - Baisse sensible des activités agricoles - Abandon des récoltes ; - Déstabilisation des marchés ; - Ralentissement de la croissance économique des PME locales.	- Restaurer l'autorité de l'Etat dans les zones contrôlées par la milice Mobondo ; - S'assurer de l'application stricte des mesures de précaution et de sécurité économique ; - Renforcer la politique de croissance des PME ; - Encadrer des exploitants de différentes PME locales.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de l'Economie Nationale ; - Ministère de l'Entrepreneuriat et Développement des Petites et Moyennes Entreprises.
---	--	--	---

2	Arrêt des travaux du projet de réhabilitation et de modernisation de la route RN 17, sur financement de BAD et du Gouvernement congolais. Reliant Bandundu à Kinshasa à partir d'Inongo-ville, le secteur de Ntombenzale, de Basengele et le Territoire de Kutu).	Relancer les travaux du projet de réhabilitation et de modernisation de cette route.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère du Budget. - Ministère des Finances.
3	Manque d'électricité fiable dans le Chef-lieu de la Province et dans les localités à vocation économique (la cité de NIOKI, siège d'exploitation de la société SODEFOR) et dans toute la Province, exceptée la cité de BENDELA qui bénéficie d'une électricité 24h/24.	Poursuivre les actions de lobbying initiées pour obtenir la construction de la ligne électrique BENDELA-ISAKA-NIOKI sur financement de la BAD.	- Ministère de Ressources Hydrauliques et Electricité ; - Ministère du Développement Rural ; - Ministère du Plan et Coordination de l'Aide au Développement ; - Ministère des Finances.
4	Non transformation locale des produits agricoles par manque d'unités industrielles.	Mettre en œuvre un projet pilote de transformation agricole dans la cité de BENDELA avec des partenaires intéressés (PPP).	- Ministère de l'Entrepreneuriat et Développement des Petites et Moyennes Entreprises ; - Ministère du Plan et Coordination de l'Aide au Développement ; - Ministère de l'Economie Nationale.
5	Manque de bateaux courriers et de bacs desservant le Lac MAI-NDOMBE et ses affluents en vue d'assurer le transport des personnes et de leurs biens ainsi que d'approvisionner la Province en denrées alimentaires et autres produits manufacturés. Doter la Province du	MAI-NDOMBE de bateaux courriers et de bacs modernes afin d'épargner la population des cas graves à répétition des naufrages causant des morts et pertes des biens.	- Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
6	Mauvais état des aéroports D'INONGO, de NIOKI, de BOKORO et d'OSHWE.	Réhabiliter et équiper les aéroports d'INONGO, de NIOKI, de BOKORO et d'OSHWE.	- Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

7	Non reversement régulier par la société ERA CONGO des quotités des fonds issus de la vente des crédits Carbone dues à la Province, aux Entités Territoriales Décentralisées et aux Communautés locales.	Instruire la société ERA CONGO de reverser régulièrement les quotités dues à la Province, aux ETD et aux Communautés locales.	- Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Economie du Climat ; - Ministère des Finances.
IV. SOCIO-CULTUREL			
1	Epidémie de Choléra déclarée depuis juin 2025, avec 233 cas suspects et 30 décès en mi-juillet.	- Mettre en place des stratégies de lutte contre l'épidémie ; - Equiper les structures de santé et les approvisionner régulièrement en médicaments.	- Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
2	Non-respect des normes de navigation sur le lac MAI-NDOMBE et ses affluents.	Faire respecter strictement la réglementation en vigueur sur la navigation.	Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement.
3	Montée de cas de Mpox dans presque toutes les 14 zones de santé de la Division Provinciale de Santé (DPS) Mai-NDOMBE.	- Organiser des campagnes médicales pluridisciplinaires dans les contrées reculées afin de venir en aide aux populations de l'arrière-pays ; - Mettre en place des stratégies de lutte contre l'épidémie ; - Equiper les structures de santé et les approvisionner régulièrement en médicaments. - Motiver le personnel soignant par des primes diverses (éloignement, risques, ...).	- Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
4	Non mécanisation de certaines écoles de KWAMOUTH et leurs enseignants.	Mécaniser ces écoles et régulariser la situation des enseignants.	- Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté ; - Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service Public ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

17. PROVINCE DU MANIEMA

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Conflit du pouvoir coutumier dans la chefferie de BANGENGELE.	Mettre fin à ce conflit.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières.
II. SECURITAIRE			
1	Affrontements meurtriers entre les éléments des FARDC-PNC et les Wazalendos.	Mettre fin à ces affrontements.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
III. ECONOMIQUE			
1	Chevauchement dans la perception des taxes entre celles du Pouvoir Central, de la Province et celles des ETD.	Respecter les textes légaux et réglementaires en la matière.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières. Ministère des Finances.
2	Enclavement de la Province suite à la dégradation et la vétusté des infrastructures ferroviaires, fluviales et routières.	Désenclaver la Province par : - La réhabilitation des routes délabrées et la construction de nouvelles routes ; - La réhabilitation de la voie ferrée reliant la ville de Kindu à Lubumbashi ; - Acquérir des locomotives pour la SNCC. - Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement ;	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
IV. SOCIO- CULTUREL			
1	Arrêt des travaux d'urgence de réhabilitation et d'entretien de la voirie urbaine de la ville de Kindu.	Reprendre et achever urgemment les travaux de réhabilitation et d'entretien de la voirie urbaine de Kindu.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
2	Inexistence de la CNSSAP au Maniema.	Ouvrir une Agence de la CNSSAP au Maniema	Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service public.

3	Inexistence de la Mutuelle de Santé des Enseignants de l'EPST au Maniema.	Installer le Bureau de la Mutuelle de Santé des Enseignants de l'EPST au Maniema.	- Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté ; - Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance sociale.
4	Modicité des frais de fonctionnement des Bureaux gestionnaires conventionnés.	Revoir à la hausse les frais de fonctionnement des Bureaux conventionnés.	- Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
5	Recrutement des Agents de la Division Provinciale des Personnes Vivants avec Handicap sans qu'elle ne soit valablement installée.	Installer la Division Provinciale des Personnes Vivant avec Handicap Respecter la procédure en matière de recrutement	- Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service public ; - Ministère des Personnes Vivant avec Handicap.
6	Manque d'une bibliothèque moderne dans la Ville de Kindu.	Construire et équiper une bibliothèque moderne dans la Ville de Kindu.	- Ministère du Plan et Coordination de l'Aide au Développement ; - Ministère de la Recherche Scientifique - Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté.
7	Manque du personnel au sein de l'ONAPAC.	Procéder au recrutement d'un personnel qualifié.	Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire.
8	Dégradation des ponts MANGOBO et LUHUDI.	Réhabiliter les deux ponts.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

18. PROVINCE DE LA MONGALA

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Traitements inhumains et dégradants infligés à la population du Secteur de BONGANDANGA par le Chef de Secteur.	- Procéder immédiatement à la révocation du Chef de Secteur ; - Mener les enquêtes sur tous les cas de violation des droits de l'homme ; - Poursuivre l'auteur et les complices.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation, et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère des Droits Humains.
II. SECURITAIRE			
1	Récurrence des cas de vols à mains armées, perpétrés par les coupeurs de routes, surtout pendant la nuit, sur les axes routiers : - axe BUMBA – BANDA YOWA ; - axe LISALA – EBONDA ; - axe BONGANDANGA CENTRE-BOTEWA.	- Renforcer la sécurité sur les axes routiers concernés par ce phénomène ; - Identifier les auteurs, les poursuivre et les sanctionner ; - Neutraliser ces réseaux.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
2	Conflit frontalier entre les Territoires de BONGANDANGA et de DJOLU, ainsi qu'entre les groupements de SONGO-MBOYO et de MANGE-WAMBA.	Mettre sur pied une commission mixte de la Province de la MONGALA et de la TSHUAPA en vue de tirer au clair cette situation.	Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
3	Crise de leadership dans les chefferies de BAOLONGO et LILANGA sur instigation du Chef de Secteur de BONGANDANGA.	Interpeller les concernés et les astreindre au strict respect des textes et lois existants.	Ministre de l'Intérieur ; Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
III. ECONOMIQUE			
1	Impraticabilité de la RN6 tronçon BUMBA – LISALA.	Réhabiliter la RN6 dans son tronçon BUMBA – LISALA.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
2	Disparition du port de BUMBA submergé par les eaux du Fleuve Congo.	Remettre en état le port de BUMBA.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

IV. SOCIO-CULTUREL

1	Apparition et progression inquiétante des têtes d'érosion dans les agglomérations et le long des routes des Provinces, notamment dans la ville de LISALA et dans la cité de BONGANDANGA.	Mettre en œuvre en urgence des travaux antiérosifs.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Développement Rural.
---	--	---	--

19. PROVINCE DU NORD- KIVU

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Spoliation des terrains relevant du domaine privé voir public de l'Etat et plus particulièrement ceux des zones occupées par les agresseurs rwandais et leurs supplétifs AFC/M23.	Récupérer les terrains spoliés et occupés par les agresseurs rwandais et leurs supplétifs AFC/M23.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère des Affaires Foncières.
2	Difficultés sérieuses de fonctionnement des Institutions Provinciales liées à la délocalisation momentanée du siège des institutions provinciales de la Province à Beni à la suite de l'occupation des villes et territoires par l'armée rwandaise et ses supplétifs de l'AFC/M23.	- Récupérer par tous les moyens nécessaires la ville de Goma et autres localités occupées par l'armée rwandaise et ses supplétifs de l'AFC/M23; - Réunifier la Province et ramener le siège des Institutions Provinciales à Goma.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants.
3	Difficultés sérieuses de circulation des personnes et des biens dans et en dehors de la Province à la suite de l'occupation des villes et territoires par l'armée rwandaise et ses supplétifs de l'AFC/M23.	- Récupérer par tous les moyens nécessaires les villes et territoires occupés et Réunifier la Province - Garantir la libre circulation des personnes et des biens dans et en-dehors de la Province.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants.
4	Faiblesses remarquables de gouvernance du fait de la persistance de l'état de siège sur la partie contrôlée par le Gouvernement.	- Mettre progressivement fin à l'état de siège en faisant fonctionner les organes délibérants (Assemblée Provinciale et Assemblées Municipales) afin d'assurer le contrôle de l'Exécutif Provincial, les Mairies et les Communes ; - Rétablir totalement l'autorité civile aux niveaux des villes et territoires.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières, - Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants.

5	Manque d'infrastructures adéquates en particulier les locaux devant servir de bureaux pour l'Assemblée Provinciale et le Gouvernement Provincial.	- Doter le Gouvernement Provincial des infrastructures nécessaires pour la construction des locaux devant servir de bureaux pour l'Assemblée et le Gouvernement Provincial sur leurs sites du quartier Lac Vert ; - Suivre et auditer l'affectation du financement reçu de l'Union Européenne pour construction des bâtiments de l'Assemblée et du Gouvernement Provincial (voir projet PADD) en 2024.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
6	Trafics d'influence dans les affaires judiciaires accentués par la situation d'état de siège.	Relever les responsables de l'appareil judiciaire ayant duré dans les juridictions et se comportant en potentats.	Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
7	Trafics d'influence militaire dans les Cours et Tribunaux civils pendant l'état de siège.	- Sanctionner sérieusement tous cas d'abus en cette matière ; - Relever les responsables de l'appareil judiciaire ayant duré dans les juridictions et se comportant en potentats.	- Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants.

II. SECURITAIRE

1	Occupation illégale de la ville de Goma et autres nombreuses localités de la Province par l'armée rwandaise et ses supplétifs de l'AFC/M23 qui a conduit à la délocalisation momentanée des institutions politiques et de l'administration publique à Beni-ville.	Récupérer par tous les moyens nécessaires la ville de Goma et autres localités occupés par l'armée rwandaise et ses supplétifs de l'AFC/M23.	- Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières
2	Résultats mitigés de l'état de siège qui n'a pas permis de mettre fin à l'insécurité et une administration militaire émaillée de nombreux abus dans la gestion de la Province.	- Mettre en œuvre les recommandations de l'évaluation de l'état de siège ; - Renforcer la sécurité de la Province - Identifier les auteurs des abus dans la gestion et les traduire en justice.	- Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.

3	Résultats mitigés des opérations militaires dans le cadre de l'état de siège ainsi que de la mutualisation des forces entre FARDC et UDPF.	- Requalifier les opérations militaires en cours et revoir la stratégie d'intervention force entre les FARDC et les UDPF ; - Doter les FARDC des moyens logistiques et adaptés au contexte local ; - Rationnaliser et contrôler la chaîne logistique pour améliorer les conditions des militaires au front.	Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants.
4	Incursion récurrente des éléments armés étrangers due à la porosité des frontières avec le Rwanda et l'Ouganda.	- Faire appliquer la réglementation en vigueur en la matière ; - Sanctionner les auteurs de ces incursions.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants.
5	Multiplicité des forces armées (FARDC, Wazalendo) visibles dans certains endroits de la Province et créant une psychose dans le chef de la population.	Unifier le commandement de toutes les forces et caser tous les militaires loin des endroits habités par la population civile.	- Ministère de la Défense nationale et Anciens Combattants ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
6	Recrutement forcé des jeunes et assassinats multiples dans les territoires sous occupation de l'armée rwandaise et ses supplétifs de l'AFC/M23.	Récupérer par tous les moyens nécessaires les localités sous contrôle de l'armée rwandaise et ses supplétifs de l'AFC/M23 et restaurer l'autorité de l'Etat.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère des Affaires Sociales et Solidarité Nationale ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Jeunesse et Eveil Patriotique.
7	Tueries généralisées des populations civiles à travers la Province en particulier par les ADF à BENI et LUBERO.	Restaurer l'autorité de l'Etat dans toute la Province et traduire en justice les acteurs des tueries.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
8	Massacres des populations civiles dans certaines localités contrôlées par l'armée rwandaise et ses supplétifs de l'AFC/M23.	Restaurer l'autorité de l'Etat dans toute la Province et traduire en justice les acteurs des massacres.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
9	Déplacements massifs de la population à la suite de la guerre d'agression.	Récupérer les zones sous contrôle de l'armée rwandaise et ses supplétifs de l'AFC/M23 afin de permettre un retour aisé des déplacées.	- Ministère des Affaires Sociales et Humanitaires ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières. - Ministère de la Défense et des Anciens Combattants.

10	Faiblesse opérationnelle sur terrain des éléments des forces de défense et de sécurité (FARDC, PNC et autres services de sécurité) face aux forces d'agression et d'occupation.	Organiser un meilleur déploiement des troupes au front et procéder au recrutement des nouveaux éléments.	- Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
11	Multiplicité des barrières dans les zones contrôlées aussi bien par les FARDC, les Wazalendo et les agresseurs rwandais/AFC/M23.	- Exécuter sans failles l'instruction interdisant les barrières illégales sur toute l'étendue du territoire national ; - Améliorer les conditions sociales en payant régulièrement les soldes des militaires et des Wazalendo ; - Mettre tout en œuvre pour bouter dehors les agresseurs rwandais, AFC/M23.	- Ministère de la Défense et des Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
12	Menace liée à la multiplicité des groupes armés avec des conséquences négatives sur la quiétude de la population.	Identifier, traquer et neutraliser tous les groupes armés non invités à travers la Province.	- Ministère de la Défense et des Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
13	Affairisme dans le chef de certains officiers de FARDC, de la PNC et de certains responsables des Services de sécurité au niveau de la Province.	Identifier et sanctionner les éléments corrompus et véreux opérant au sein des FARDC, de la PNC et des Services de sécurité.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.

III. ECONOMIQUE

1	Dégradation du tissu économique à la suite des multiples agressions menées par le Rwanda avec comme conséquence notamment : la pénurie et hausse des prix des produits vivriers et manufacturés dans les centres urbains et dans les milieux ruraux	- Renforcer la sécurité et stabiliser les zones touchées ; - Intensifier la présence des forces loyales et renforcer la collaboration avec les communautés locales pour stabiliser les axes économiques. - Soutenir les agriculteurs et les petits commerçants ; - Subventionner l'accès aux intrants agricoles, - Offrir des crédits à taux réduit	- Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants - Ministère de l'Economie Nationale - Ministère de l'Agriculture et Sécurité Alimentaire - Ministère de l'Industrie ; - Ministère de l'Entrepreneuriat et Développement des Petites et Moyennes Entreprises ; - Ministère du Budget ; - Ministères des Finances ; - Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics.
---	---	---	---

		- Réhabiliter les marchés locaux pour relancer l'économie rurale ; - Envisager un plan spécial de reconstruction de l'EST du pays en tant que zone sinistrée ; - Décréter le Nord Kivu « Province sinistrée par la guerre » et mettre en place un régime économique spécial en faveur du secteur privé et des ménages (facilités fiscales et douanières, subventions et crédits pour certains secteurs vitaux,) en période de guerre.	
2	Impraticabilité de la quasi-totalité des routes d'intérêts national et de desserte agricole à travers la Province, surtout dans les zones occupées par les rebelles de AFC/M23.	- Récupérer les zones occupées par les rebelles de l'AFC/M23 ; - Réhabiliter les routes nationales, provinciales et les routes de desserte agricole ;	- Ministère de la Défense et des Anciens Combattants - Ministère des Infrastructures et Travaux publics ; - Ministère du Développement Rural
3	Fermeture des banques et autres institutions financières depuis la prise de Goma par l'armée rwandaise et ses supplétifs de l'AFC/M23.	- Récupérer les localités sous contrôle des terroristes et restaurer l'autorité de l'Etat ; - Rouvrir les Banques et les institutions financières.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Ministère de l'Economie Nationale.
4	Exploitation illicite par les forces terroristes de l'AFC/M23, des minerais à Masisi et à Rutshuru et certaines ressources naturelles dans le Parc Virunga.	- Continuer à dénoncer ces crimes économiques affreux; - Saisir les instances régionales et internationales compétentes pour empêcher le transport, le transit et la commercialisation des minerais émanant d'une exploitation illicite.	- Ministère des Mines ; - Ministère de l'Economie Nationale; - Ministère de l'Intégration Régionale ; - Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Economie du Climat ; - Ministère de la Justice et Garde Sceaux - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
5	Manque et/ou non certification des pistes d'atterrissage dans les zones enclavées de la Province en particulier la piste de WALIKALE.	Construire les pistes d'atterrissage selon les normes de certification dans les zones enclavées de la Province.	- Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics.

IV. SOCIO-CULTUREL

1	Accroissement du nombre de déplacés de guerre (environ 3 millions) dont certains occupent les hôpitaux, les écoles et autres sites publics ou privés.	- Renforcer l'assistance humanitaire d'urgence ; - Libérer les écoles et hôpitaux occupés en créant des camps ou centres d'accueil provisoires bien organisés ; - Mettre en place un système d'enregistrement des déplacés pour assurer une distribution équitable de l'aide et un programme de retour volontaire ; - Renforcer la coordination entre Gouvernement, partenaires humanitaires et autorités locales.	- Ministère des Affaires Sociales, et Humanitaires et Solidarité Nationale ; - Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique (ESPT) ;
2	Conflit foncier entre la population locale et l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN) au sujet de la délimitation du parc de Virunga.	- Revoir les limites du parc de VIRUNGA en tenant compte des contraintes démographiques ; - Initier des projets de développement commun au profit des populations riveraines.	- Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Economie du Climat (MEDDNEC) ; - Ministère des Affaires Foncières ; - Ministère de l'Aménagement du Territoire.
3	Destruction des infrastructures de télécommunication (antennes et autres équipements des opérateurs de la téléphonie mobile) dans certaines localités de la Province causée par la guerre d'agression provoquant des perturbations de communication, coupant certaines parties de la Province du reste du monde.	- Réhabiliter les infrastructures et autres équipements de télécommunication détruits en priorisant les zones stratégiques ; - Mettre en place un fonds de reconstruction des infrastructures (PTNTIC) post-conflit ; - Renforcer la sécurité autour des sites télécoms ; - Promouvoir l'installation d'infrastructures partagées entre opérateurs pour réduire les coûts ; - Inciter la couverture réseau dans les zones rurales par des mesures fiscales avantageuses.	- Ministère des Postes et Télécommunications ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de l'Economie Nationale.
4	Retard de paiement par la CARITAS des salaires des enseignants dans les zones occupées illégalement par l'Armée rwandaise et ses supplétifs de l'AFC/M23.	Résilier le contrat avec la CARITAS et sélectionner un autre partenaire pour payer les salaires des enseignants dans ces zones.	- Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique (EPST) ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation de Service Public ; - Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire (ESU).

5	Non-paiement des salaires et primes des agents scientifiques et administratifs de l'Observatoire Volcanique de GOMA, occasionnant des difficultés dans la surveillance des volcans Nyiragongo et Nyamulagira.	Payer régulièrement les salaires et primes des agents scientifiques et administratifs de l'OVG.	- Ministère de la Recherche Scientifique ; - Ministère du Budget; - Ministère des Finances.
---	---	---	---

20. PROVINCE DU NORD-UBANGI

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
	Voir le chapitre 2 relatif aux problèmes communs à toutes les provinces.		
II. SECURITAIRE			
1	Incursion des éleveurs MBORORO dans les Territoires de YAKOMA, BUSINGA, MOBAY MBONGO, avec des pertes en vies humaines dont des femmes enceintes, des femmes allaitantes et les nourrissons dans leurs champs.	Recenser et rapatrier ces éleveur envahisseurs.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère des Affaires Etrangères Coopération Internationale et Francophonie.
2	Apparition des éléphants dans les champs et menace de la population de la cité de YAKOMA.	- Autoriser l'éloignement des éléphants de champs ; - Créer l'aire protégé dans ce Territoire pour la conservation de ces animaux.	Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Economie du Climat.
3	Incursion et menace récurrentes des miliciens BALAKA de la République Centrafricaine dans le Secteur de BANDA, Territoires de BOSOBLO et MOBAY MBONGO.	- Renforcer l'effectif des Policiers et Militaires au niveau de nos frontières avec la RCA ; - Equiper les agents de l'ordre dans tous les postes frontaliers.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants.
4	Mauvais traitement des recrues au centre d'entraînement Commando de KOTA KOLI.	- Prendre correctement en charge les recrues et leurs instructeurs ; - Equiper la structure sanitaire de centre pour la prise en charge des recrues, instructeurs et leurs dépendants.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère des Finances. - Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale.
III. ECONOMIQUE			
1	Dégradation de la voirie urbaine de GBADOLITE et faibles capacités opérationnelles de la Direction Provinciale de l'Office des Voiries et Drainage.	- Réhabiliter la voirie urbaine; - Renforcer les capacités opérationnelles de la Direction Provinciale de l'Office des Voiries et Drainage ; - Améliorer les conditions salariales des agents de l'OVD.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

2	Dégradation très avancée de la RN24.	Réhabiliter la RN24.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
3	Ecroulement du Pont GBO et délabrement du pont GILANGU (Secteur de BODANGABO) dans le Territoire de BUSINGA.	- Réhabiliter les ponts GBO et GILANGU ; - Renforcer les capacités opérationnelles de la Direction Provinciale de l'Office des Routes.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère du Développement Rural ; - Ministère des Finances.
4	Pannes récurrentes de la Centrale Hydro-électrique de MOBAY MBONGO.	- Réparer et entretenir régulièrement la Centrale Hydro-électrique ; - Trouver des partenaires d'appui.	- Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricités ; - Ministère du Portefeuille ; - Ministère des Finances.
5	Non exploitation de la ligne aérienne KINSHASA - GBADOLITE par les compagnies aériennes nationales.	Instruire les compagnies aériennes nationales d'exploiter la ligne aérienne KINSHASA - GBADOLITE.	- Ministère de Transports, Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère du Portefeuille.
6	Faible fréquentation de l'aéroport de MOANDA/GBADOLITE.	Prendre des mesures incitatives en faveur des compagnies aériennes.	Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement .

IV SOCIO-CULTUREL

1	Epidémie de Monkey-pox dans le Territoire de BUSINGA.	- Organiser des campagnes médicales pluridisciplinaires dans les contrées reculées afin de venir en aide aux populations de l'arrière-pays; - Mettre en place des stratégies de lutte contre l'épidémie ; - Equiper les structures de santé et les approvisionner régulièrement en médicaments ; - Motiver le personnel soignant par des primes diverses (éloignement, risques, ...).	- Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
2	Délabrement des bâtiments et internat du Collège de GBADOLITE.	- Réhabiliter cette école de référence et de renommée ; - Prendre en charge les enseignants nouvelles unités.	- Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Ministère des Infrastructures et Travaux Publics.

21. PROVINCE DE SANKURU

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Instrumentalisation des services publics par certains leaders politiques.	- Rappeler les agents des Services publics le respect de l'éthique et de la déontologie professionnelle ; - Recommander aux hommes politiques et élus de la Province de cesser toute instrumentalisation de la population et surtout de la jeunesse à des fins politiciennes.	- Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service Public ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
2	Déstabilisation de l'autorité coutumière par les politiques.	- Faire respecter la loi n°15/015 du 25 août 2015 fixant le statut des Chefs Coutumiers ; - Sensibiliser les Chefs coutumiers au respect de la hiérarchie au sein de leur corps.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
3	Clientélisme politique et corruption dans les nominations des responsables de la petite territoriale, ainsi que de l'enseignement primaire, secondaire et technique.	- Mettre fin à la désignation des responsables des services publics en Province sur base des critères politiques ; - Changer les animateurs, notamment à la tête des Provinces éducationnelles et de celle de la paie.	- Ministère de l'Education Nationale et de la Nouvelle Citoyenneté ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
4	Insécurité administrative des Agents de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel ainsi que le personnel des Antennes du DINACOPE et du SERNIE.	- Sécuriser la carrière administrative en faisant respecter les textes en la matière ; - Faire cesser les interférences des politiques dans la mise en place des cadres.	Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté.
5	Manque de professionnalisme des éléments de la Police Nationale de l'unité GMI.	Encadrer les éléments de la Police Nationale en les rappelant l'éthique et la discipline.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.

6	Non-mécanisation des Administrateurs des Territoires.	Mécaniser les Administrateurs des Territoires.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service Public ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
7	Direction des Institutions Provinciales (Assemblée Provinciale, Gouvernement Provincial) tenue par des intérimaires au-delà des délais légaux.	- Réhabiliter le Président de l'Assemblée Provinciale déchue ou organiser l'élection d'un nouveau Président de l'Assemblée Provinciale ; - Réhabiliter le Gouverneur déchu ou organiser l'élection d'un nouveau Gouverneur.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - CENI.

II. SECURITAIRE

1	Prolifération des armes à feu de fabrication locale.	- Rechercher et confisquer les armes détenues illégalement ; - Déferer leurs propriétaires en Justice ; - Interpeller les fabricants.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
2	Insuffisance du nombre des éléments de la Police Nationale Congolaise et des postes de Police dans la Province.	Affecter les éléments de la Police Nationale Congolaise dans la Province et créer d'autres postes.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.

III. ECONOMIQUE

1	Absence des sociétés privées et des industries offrant des services à la population et créant de l'emploi.	Inciter les hommes d'affaires à investir dans le Sankuru.	- Ministère de l'Economie Nationale; - Ministère de l'Emploi et du Travail ; - Ministère de l'Entrepreneuriat et Développement des Petites et Moyennes Entreprises ; - Ministère de l'Industrie.
---	--	---	---

IV. SOCIO- CULTUREL

	Voir le chapitre 2 relatif aux problèmes communs à toutes les provinces		
--	--	--	--

22. PROVINCE DU SUD-KIVU

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Occupation de 5 territoires et du chef-lieu de la Province ainsi que l'aéroport de KAVUMU par l'armée rwandaise et ses supplétifs de l'AFC/M23.	Renforcer les actions militaires pour libérer les 5 territoires, le chef-lieu et l'aéroport de KAVUMU occupés.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité Décentralisation et Affaires Coutumières.
II. SECURITAIRE			
1	Violations graves des droits humains dans les zones occupées par l'AFC/M23, notamment l'enlèvement des jeunes et leur enrôlement forcé par l'armée rwandaise et ses supplétifs ainsi que la commission d'autres crimes de guerre et crimes contre l'humanité.	Accélérer le processus de la création d'un Tribunal Spécial pour la RDC.	- Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère de Droits Humains.
2	Multiplication des affrontements entre les FARDC et les Wazalendo.	Créer un mécanisme de coordination entre forces régulières et groupes d'autodéfense.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants.
3	Tensions intercommunautaires à Uvira.	Initier des missions de pacification et des dialogues intercommunautaires.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intégration Régionale.
4	Menace d'occupation par l'armée rwandaise et ses supplétifs de l'AFC/M23 des Territoires de SHABUNDA et MWENGA.	Renforcer les mesures de sécurité pour éviter la chute des territoires de SHABUNDA et MWENGA.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité Décentralisation et Affaires Coutumières.

III. ECONOMIQUE

1	Paralyse quasi totale de la vie économique et fermeture des entreprises, des hôtels, des marchés et autres activités suite à l'insécurité due à l'occupation par l'armée rwandaise et ses supplétifs de l'AFC/M23.	- Réaliser une cartographie des entreprises, marchés, hôtels et autres activités fermées ; - Récupérer les zones sous occupation des forces rwandaises et de leurs supplétifs de l'AFC/M23 afin de relancer les activités économiques.	- Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de l'Économie Nationale, - Ministère du Tourisme ; - Ministère des Petites et Moyennes Entreprises ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières.
2	Fermeture de toutes les banques commerciales et des coopératives, y compris la CADECO, causant d'énormes difficultés pour le paiement des salaires des agents et fonctionnaires de l'Etat, ainsi que d'autres salariés.	Mettre en place des mesures palliatives pour le paiement des salaires des agents et fonctionnaires de l'Etat, ainsi que d'autres salariés.	- Ministère du Budget ; - Ministère des Finances ; - Ministère de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service Public ;
3	Pillage massif des ressources naturelles, des usines et autres unités de production qui sont transférées au Rwanda.	- Renforcer la surveillance des sites miniers sous contrôle du Gouvernement ; - Reprendre le contrôle de ceux occupés par l'armée rwandaise et ses supplétifs d'AFC/M23 ; - Réclamer la restitution des biens pillés et transférer au RWANDA. - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ;	- Ministère des Mines, - Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Economie du Climat ; - Ministère de l'Économie Nationale; - Ministère de l'Industrie ; - Ministère des Affaires Étrangères Coopération Internationale et Francophonie.

IV. SOCIO- CULTUREL

1	Désinformation de la population par l'AFC/M23 sur leur présence et sur les processus de DOHA et de WASHINGTON causant la psychose.	Mettre en place une communication nationale contextualisée qui devra être faite par le Gouvernement sur les chaînes radio et télévisions nationales pour accompagner la résistance et préparer la population à suivre les négociations de DOHA et de WASHINGTON.	Ministère de la Communication et Médias.
2	Faible mobilisation de la population face à l'agression.	Encourager la résistance populaire et la sensibilisation citoyenne.	- Ministère de la Jeunesse et Eveil Patriotique ; - Ministère de la Communication et Médias.

23. PROVINCE DU SUD-UBANGI

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Délabrement très avancé de l'ensemble d'infrastructures routières, spécialement la RN6.	Construire et/ou réhabiliter les infrastructures routières de la Province.	Ministère des Infrastructures et Travaux Publics.
2	Lenteur et insuffisances dans la réalisation des travaux de construction de la voirie urbaine de GEMENA.	Exiger au BCECO de renforcer le suivi et le financement des travaux de construction de la voirie urbaine de GEMENA.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère des Finances.
3	Arrêt des travaux de construction des bâtiments de l'Assemblée Provinciale et du Gouvernorat suite au refus d'accorder l'exonération des taxes et impôts sur les matériaux de construction.	- Accorder une exonération des taxes et impôts sur les matériaux de construction du siège de l'Assemblée Provinciale et du Gouvernorat ; - Relancer les travaux de construction des bâtiments de l'Assemblée Provinciale et du Gouvernorat.	- Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement ; - Ministère des Finances.
II. SECURITAIRE			
1	Persistance du conflit foncier entre les localités MOSANGE et LIKAW-MAYI dans le Secteur de NDOLO-LIBOKO, Territoire de BUDJALA.	Mettre en place un mécanisme de médiation et de règlement définitif du conflit foncier entre les localités MOSANGE et LIKAW-MAYI.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère des Affaires Foncières.
2	Conflit persistant sur les limites foncières entre les groupements LOBALA NTANDA et ENGALANGO dans le Secteur de DONGO, Territoire de KUNGU.	Mettre en place un mécanisme de médiation et de règlement définitif du conflit foncier entre les groupements LOBALA NTANDA et ENGALANGO.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère des Affaires Foncières.
3	Recrudescence de la criminalité dans la Ville de Gemena et ses environs.	- Déployer de renforts policiers et militaires dans les zones à forte criminalité; - Mettre en place un système national de coordination et de suivi des actions de sécurité avec les Autorités Provinciales et locales ; - Traduire les auteurs en Justice.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux

24. PROVINCE DE TANGANYIKA

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Persistance du conflit foncier opposant le Musée de KALEMIE et les tierces personnes avec le risque que cette Institution perde le procès.	Impliquer les autorités compétentes dans le règlement définitif de ce litige par voie judiciaire.	- Ministère de la Culture, Arts et Patrimoines ; - Ministère des Affaires Foncières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
2	- Non-achèvement des travaux d'infrastructures de l'aéroport de KALEMIE; - Délabrement des infrastructures portuaires de KALEMIE.	- Finaliser les travaux d'infrastructures de l'aéroport de KALEMIE ; - Réhabiliter le port de KALEMIE.	- Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère du Plan et Coordination de l'aide au Développement ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
3	Naufrage à répétition sur le lac TANGANYIKA causé par l'absence de rigueur dans le contrôle technique des embarcations.	Renforcer le contrôle technique des embarcations.	Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement.
4	Persistance du conflit de gestion de la concession FILTISAF	Régler ce conflit par voie judiciaire.	- Ministère des Affaires Foncières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
5	Non-respect de l'ordre opérationnel établi aux frontières, plus particulièrement au port de Kalemie.	Faire respecter scrupuleusement l'ordre établi conformément aux textes légaux et réglementaires.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Santé Publique, Hygiène et Prévoyance Sociale ; - Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavements ; - Ministère des Finances.
6	Détérioration des infrastructures le long du lac	TANGANYIKA Réhabiliter ces infrastructures.	Ministère des Infrastructures et Travaux Publics.

II. SECURITAIRE

1	Augmentation du taux de criminalité dans la ville de KALEMIE et ses environs	Lutter contre la criminalité par le renforcement de la présence policière et des patrouilles mixtes.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières. - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants.
2	Suspension des travaux de placement des bornes entre la RDC et la ZAMBIE. Relancer urgemment	la Commission mixte de délimitation entre la RDC et la ZAMBIE.	- Ministère des Affaires Étrangères, Coopération Internationale et Francophonie ; - Ministère de l'Intégration Régionale ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants ; - Ministère des Affaires Foncières.
3	Tracasseries policières, des services de l'ANR et de la DEMIAP dans le Territoire de Moba.	Identifier les auteurs des tracasseries tant policières que de l'ANR et de la DEMIAP pour leur déferrement devant les instances judiciaires compétentes.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Défense Nationale et Anciens Combattants ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
4	Manque d'un camp Militaire à la hauteur de MOBA.	Construire un camp militaire adapté.	- Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

III. ECONOMIQUE

1	Tracasseries hors commune mesure des opérateurs économiques de la Province par la DGDA qui leur exige de payer ; - un droit à l'importation plus cher que celui payer dans la Province voisine du Sud Kivu; - pour la deuxième fois le droit de douane de la marchandise importée à partir du Sud Kivu, une fois qu'elle entre dans le Tanganyika ; - un pourboire de 7.000 \$ avant le traitement du dossier par les agents de la DGDA à chaque importation d'un navire de carburant.	- Mettre fin aux tracasseries ; - Faire payer aux assujettis les différents impôts et taxes conformément à la loi en vigueur ; - Déferer en justice les auteurs de cette tracasserie ; - Interpeler le Directeur Général de la DGDA.	- Ministère des Finances ; - Ministère du Commerce Extérieur; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
---	---	---	--

2	Manque à gagner pour l'Etat suite à la multiplicité des ports privés à MOBA, KALEMIE et KABALO	Moderniser et rendre compétitifs les ports de l'Etat.	- Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère du Portefeuille ;
3	Exploitation illicite du bois rouge dans le MARUNGU, dans le groupement de MWENGA et à Liwa dans le groupement de Moliro par des inciviques protégés par les Autorités Locales et Provinciales.	Traquer les exploitants illicites et les déferer devant la justice.	- Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Economie du Climat; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.

IV. SOCIO- CULTUREL

1	Conflits entre les communautés et leurs chefs coutumiers à propos des ventes des terres et forêts aux particuliers (fermiers).	Faire respecter les textes en la matière.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère des Affaires Foncières ; - Ministère de l'Aménagement du Territoire ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
2	Rupture de la fourniture d'eau potable dans tout le Territoire de MOBA causée par les artisans qui exploitent dans l'enceinte de la REGIDESO.	Reprendre la fourniture d'eau et renforcer la sécurité dans les installations de la REGIDESO.	- Ministère des Mines ; - Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
3	Mauvaises conditions de travail à la Direction Provinciale et l'Inspection Principale Provinciale.	Améliorer les conditions de travail par l'achèvement de la construction du bâtiment abritant ces services.	Ministère de l'Education Nationale et Nouvelle Citoyenneté.

25. PROVINCE DE LA TSHOPO

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Conflits du pouvoir coutumier dans les 7 territoires y compris dans la ville de Kisangani.	Régler ces conflits en appliquant la loi sur le pouvoir coutumier.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
2	Conflits de limites administratives entre les territoires de la Province et entre la TSHOPO et les autres Provinces voisines.	Mettre en place une commission en vue de trouver des solutions durables à ces conflits.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières
3	Surpeuplement et délabrement du centre d'OSIO et prison de KISANGANI.	Désengorger et réhabiliter ces prisons.	- Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère des Infrastructures et Travaux publics.
4	Non indemnisation des victimes de la guerre de six jours et des déplacés internes.	Indemniser les victimes de cette guerre.	- Ministère de la Justice et Garde des Sceaux ; - Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
5	Persistance des conflits entre les communautés Mbole et Lengola.	Régler les conflits entre les communautés MBOLE et LENGOLE.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de la Justice et Garde des Sceaux.
6	Surendettement de la Province auprès des banques commerciales.	Demander aux Autorités Provinciales d'éviter de se surendetter ; Apurer les dettes contractées.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
II. SECURITAIRE			
1	Insécurité dans le Territoire d'Opala semée par les braconniers en provenance du Maniema, aux alentours du parc de la Lomami dans le secteur YWENDE – LOOLO.	- Renforcer la sécurité dans le territoire d'Opala; - Déferer les auteurs devant les juridictions compétentes.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières - Ministère de la Justice et Garde de Sceaux.

III. ECONOMIQUE

1	Vétusté et déficit énergétique de la centrale hydro électrique de la TSHOPO.	- Réhabiliter et moderniser les équipements de la centrale hydroélectrique de la TSHOPO ; - Relancer les différents projets de construction d'autres centrales et fiabiliser les réseaux électriques.	- Ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité ; - Ministère du Plan et l'Aide au Développement ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.
2	Disparition des unités de production telles que SORGERIE et SOTEXI.	- Faciliter l'accès aux crédits à ces entreprises du secteur privé pour leur relance ; - Octroyer des allègements fiscaux ; - Assainir le climat des affaires dans la Province.	- Ministère de l'Economie Nationale; - Ministère des Finances ; - Ministère de l'Entrepreneuriat et Développement des Petites et Moyennes Entreprises; - Ministère de l'Industrie.
3	Concurrence déloyale dont est victime la BRALIMA de la part de BRASIMBA et des boissons en provenance de KAMPALA.	- Appliquer strictement la réglementation sur la concurrence - Stopper la fraude et la contrebande des boissons en provenance de KAMPALA.	- Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières ; - Ministère de l'Economie Nationale; - Ministère du Commerce Extérieur.
4	Absence d'une cimenterie à Kisangani ou dans ses environs occasionnant l'importation du ciment Ougandais.	Installer une cimenterie à Kisangani ou dans ses environs pour favoriser la préférence nationale.	- Ministère de l'Economie Nationale; - Ministère du Portefeuille.
5	- Absence de balisage rendant difficile l'exploitation fluviale ; - Manque d'unités flottantes de grande capacité ; - Arrêt du trafic sur la voie ferrée KISANGANI - UBUNDU.	- Procéder au balisage du Fleuve Congo ; - Doter la Province des unités flottantes de grande capacité ; - Ouvrir le trafic sur la voie ferrée KISANGANI - UBUNDU.	- Ministère des Transports, Voies de Communication et Désenclavement ; - Ministère du Budget ; - Ministère des Finances.

IV. SOCIO -CULTUREL

1	Non affectation de la quote-part du crédit carbone destinée à la Province.	Affecter la quote-part du crédit carbone pour la mise œuvre du plan d'adaptation climatique dans la Province.	Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Economie du Climat .
---	--	---	--

26. PROVINCE DE LA TSHUAPA

N°	PROBLÈMES	RECOMMANDATIONS	MINISTÈRES, INSTITUTIONS ET SERVICES CONCERNÉS
I. POLITIQUE, ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE			
1	Conflits de leadership dans la ville de BOENDE (chef-lieu de la Province) entre les partis politiques et les élus.	- Mettre en place un cadre permanent de concertation politique et institutionnelle ; - Renforcer les capacités en gouvernance locale et en gestion des conflits.	Ministère de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières.
II. SECURITAIRE			
	Voir le chapitre 2 relatif aux problèmes communs à toutes les provinces.		
III. ECONOMIQUE			
1	Exploitation forestière dans les Territoires de BEFALE, BOENDE et DJOLU par les chinois, sous la couverture de certains Généraux de l'armée à Kinshasa qui ne fait bénéficier aucun revenu conséquent à la Province.	- Mettre en place un contrôle strict et transparent de l'exploitation forestière dans les territoires de BEFALE, BOENDE et DJOLU ; - Veiller au respect des normes en vigueur en matière de l'exploitation des forêts et de la fiscalité.	- Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Economie du Climat ; - Ministère des Finances.
IV. SOCIO-CULTUREL			
1	Absence des marchés modernes et viables dans tous les territoires, à l'exception de celui de BOENDE.	Construire et aménager les marchés dans tous les territoires afin de les rendre fonctionnels et viables pour les commerçants et la population.	- Ministère des Infrastructures et Travaux Publics ; - Ministère de l'Economie Nationale.
2	Utilisation des produits toxiques dans la pisciculture et la chasse causant la destruction de l'environnement.	- Sensibiliser la population sur la nécessité d'abandonner l'usage des produits chimiques et des méthodes destructrices de l'environnement dans la pêche et la chasse ; - Promouvoir les pratiques de pêche et de chasse durables pour la protection de l'environnement et de la biodiversité.	- Ministère de la Pêche et Elevage; - Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle de l'Economie du Climat ; - Ministère du Développement

CHAPITRE 4 : DES RESOLUTIONS

Dans le souci de promouvoir le bien-être de nos populations, et nous basant sur les différents problèmes évoqués dans la présente Synthèse Nationale des Rapports des vacances parlementaires, les Honorables Sénateurs ont formulé un certain nombre de résolutions dont la mise en œuvre relève de la responsabilité du Sénat. Il s'agit de :

1. Assurer le suivi permanent, par Ministère, du niveau d'exécution des recommandations adressées au Gouvernement, conformément aux dispositions des articles 40 alinéa 2 et 46 alinéa 1 point 9 du Règlement intérieur du Sénat.
2. Diligenter une mission de bons offices, composée des Honorables Sénateurs, pour rencontrer les différents protagonistes du conflit Mobondo dans un terrain neutre ;
3. Redynamiser le Cadre de Dialogue et de Concertation entre le Sénat et les Présidents des Assemblées provinciales (CDC-SPAP) ;
4. Interpeller les Ministres des Finances et du Budget sur l'irrégularité de paiement des émoluments des Députés provinciaux, ainsi que des frais de fonctionnement des Assemblées provinciales ;
5. Diligenter des enquêtes sur :
 - a. l'évolution des travaux exécutés dans le cadre du Programme du Développement Local de 145 Territoires « PDL-145T » à travers les Provinces ;
 - b. l'application effective des mesures d'accompagnement de la gratuité de l'enseignement de base devant garantir la qualité de l'éducation et de la gratuité de la maternité à travers toute l'étendue de la République ;
 - c. la réhabilitation, la construction et l'équipement des infrastructures de base ;
 - d. la continuité effective des travaux de tous les projets non achevés, notamment la reprise ou l'activation de la construction du Port en eaux profondes de Banana ;
 - e. la récupération des biens du domaine public et privé de l'Etat spoliés ;
 - f. la persistance de l'insécurité sur le territoire national, particulièrement dans les provinces du Maï-Ndombe, du Kwango, de Kinshasa et du Kongo-Central ;
 - g. l'attribution des permis d'exploitation des gisements pétroliers, des droits miniers et des droits forestiers.

CONCLUSION

Il ressort des différentes Synthèses des Rapports des vacances parlementaires présentées par les Groupes Provinciaux, qu'en dépit de quelques progrès constatés sur le terrain, plusieurs problèmes récurrents entravent le développement de l'ensemble du pays et maintiennent les populations dans la vulnérabilité et la pauvreté extrême. Cet état de chose est la conséquence de la non-application des lois votées par le Parlement et promulguées par le Président de la République, ainsi que la non prise en compte des recommandations pertinentes formulées par le Parlement dans l'élaboration et la mise en oeuvre des programmes du Gouvernement et des politiques publiques.

Au regard de l'ampleur des problèmes soulevés dans le présent document, le Gouvernement de la République est appelé à redoubler d'efforts pour tenir compte des solutions qu'il contient. A cet effet, le Gouvernement est exhorté à prendre toutes les mesures nécessaires pour restaurer l'intégrité territoriale, promouvoir la cohésion nationale, construire et réhabiliter les infrastructures de base, et relever le niveau de vie des congolais dans le but de mettre fin au paradoxe du pays potentiellement riche avec une population pauvre.

Le Sénat reste convaincu que seule la synergie entre les Institutions et les Organismes destinataires des recommandations contenues dans la présente Synthèse Nationale permettra de relever le défi d'assurer le bien-être de nos populations.

Fait à Kinshasa, le

Le Rapporteur Adjoint
Jean-Claude BAENDE ETAFE ELIKO

Le Président
Jean-Michel SAMA LUKONDE KYENGE

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	5
PHOTOS	7
SIGLES ET ABREVIATIONS	13
INTRODUCTION	15
CHAPITRE 1 ^{er} : DES PROGRES ENREGISTRES	17
CHAPITRE 2 : DES PROBLEMES COMMUNS A TOUTES LES PROVINCES ET DES RECOMMANDATIONS	18
CHAPITRE 3 : DES PROBLEMES SPECIFIQUES A CHAQUE PROVINCE ET DES RECOMMANDATIONS	54
1. PROVINCE DU BAS-UELE	54
2. PROVINCE DE L'EQUATEUR	58
3. PROVINCE DU HAUT-KATANGA	59
4. PROVINCE DU HAUT-LOMAMI	62
5. PROVINCE DU HAUT-UELE	68
6. PROVINCE DE L'ITURI	72
7. PROVINCE DU KASAI	76
8. PROVINCE DU KASAI CENTRAL	78
9. PROVINCE DU KASAI ORIENTAL	80
10. VILLE-PROVINCE DE KINSHASA	83
11. PROVINCE DU KONGO CENTRAL	86
12. PROVINCE DU KWANGO	89
13. PROVINCE DU KWILU	91
14. PROVINCE DE LOMAMI	93
15. PROVINCE DE LUALABA	97
16. PROVINCE DE MAI-NDOMBE	99
17. PROVINCE DE MANIEMA	103
18. PROVINCE DE LA MONGALA	105
19. PROVINCE DU NORD-KIVU	107
20. PROVINCE DE NORD-UBANGI	114
21. PROVINCE DE SANKURU	116
22. PROVINCE DU SUD-KIVU	118
23. PROVINCE DU SUD-UBANGI	120
24. PROVINCE DE TANGANYIKA	121
25. PROVINCE DE LA TSHOPO	124
26. PROVINCE DE LA TSHUAPA	126
CHAPITRE 4 : DES RESOLUTIONS	128
CONCLUSION	129
TABLE DES MATIERES	130
ANNEXE	132

ANNEXES

LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION SPECIALE

I. DE LA COMPOSITION ET DE LA PARTICIPATION

1.1 DE LA COMPOSITION

1.1.1. Du Bureau

- | | |
|-----------------------------------|------------------------|
| 1. BAENDE ETAFE ELIKO Jean-Claude | : Président |
| 2. DIAHOYA NETUHOLA Jeancy | : Vice-Président |
| 3. MWISHA KASIWA Janvier | : Rapporteur |
| 4. BOTEMA MBOYO Cathy | : Rapporteure Adjointe |

1.1.2. Des Membres

1. AMINATA NAMASIA BAZEGO
2. BABANGA MPOTIYOLO Anicet
3. BACHEBANDEY MANZOLO Noëlla
4. BAKIELE MESO Marianne
5. BOKETSU BOFILI Jean-Paul
6. BULAKALI MULULUNGANYA Aristide
7. BUSSA MOSOBU Willy
8. ESSIMBA BALUWA BOLEA Bienvenu
9. KABONGO BINENE Danny
10. KALAMBAYI KATSHIOBO Jonas
11. KALUMBA APAMATO Bijou
12. KAZADI KANKONDE Ivan
13. KIMBULU DJAMBA Richard
14. KUMBODIMO KABABILE Anna
15. LUNGUANA MATUMONA Jacques
16. MBINGHO N'VULA Hubert
17. NAW EJ YAV Norbert
18. NGBAKO MBILISI Anastasie
19. NGOYI KASANJI Alphonse
20. NIKOMBA SABANGU Madeleine
21. NKUNKU BAKULU Paoline
22. PUNGWE MBUYU LUYONGOLA Patrice
23. TSHISEKEDI KABASELE Jean
24. YAMBA TSHIBANGU Arsène

1.1.3. Non Membres

1. ITSUNDALA ASANG Willy
2. LINGEPO MOLONGA Michel



SYNTHESE NATIONALE

*des rapports des vacances
parlementaires*

Pour la période du 16 Juin au 14 Septembre 2025

Décembre 2025